



Honorer nos relations

*un manuel de ressources pour la prévention de la violence
familiale à l'intention des intervenant·e·s communautaires
soutenant les peuples autochtones à Montréal*



Le Centre de Santé Autochtone de Tiohtià:ke

Le Centre de Santé Autochtone de Tiohtià:ke (IHCT) offre des services de santé accessibles aux membres des communautés autochtones résidant à Tiohtià:ke (Montréal) ou de passage dans la ville. Le Centre vise à améliorer les résultats en matière de santé, la qualité de vie et les déterminants sociaux de la santé des personnes autochtones à Montréal, grâce à un modèle de prestation de services de santé holistique,¹ culturellement sécurisant et accessible à tous. Les services et programmes du IHCT sont conçus de manière à privilégier la qualité et la continuité des soins.

Auteurs: Eden Gladstone Martin et Alexander Sallas

Chercheur: Eden Gladstone Martin

Contributeurs: Ce projet s'appuie sur les orientations, les savoirs et l'expérience vécue des Aîné·e·s, des membres des communautés autochtones, du personnel de l'IHCT et des organismes partenaires à Montréal.

Ce manuel vise à fournir des conseils et des recommandations d'ordre général aux fournisseurs de services de la grande région de Montréal qui travaillent auprès de membres des communautés autochtones à risque de violence familiale ou en ayant fait l'expérience.

Chacun·e est responsable d'exercer son meilleur jugement pour déterminer comment répondre aux situations individuelles de violence familiale.

Avertissement de contenu: Certains éléments de ce document peuvent être difficiles ou éprouvants. Certaines sections abordent des sujets liés à la colonisation et aux traumatismes intergénérationnels, à la discrimination et à la violence systémiques, ainsi qu'aux agressions sexuelles.

Citation recommandée:

Centre de Santé Autochtone de Tiohtià:ke. 2026. *Honorer nos relations: un manuel de ressources pour la prévention de la violence familiale à l'intention des intervenant·e·s communautaires soutenant les peuples autochtones à Montréal*. Montréal (QC).

Pour en savoir plus sur les activités du IHCT ou pour transmettre des commentaires ou poser des questions au sujet de ce rapport, veuillez communiquer avec : info@ihct.ca

Centre de Santé Autochtone de Tiohtià:ke

2100 avenue de Marlowe, Suite 236,
Montréal, H4A 3L5

Téléphone: 514-482-8557
www.ihct.ca

¹ Le terme « holistique » se veut plus inclusif des façons de connaître, de comprendre, d'être et d'agir propres aux peuples autochtones. Il reflète notamment l'union des quatre dimensions de la vie, soit physique, spirituelle, émotionnelle et mentale, qui composent le bien-être, comme l'illustre la roue de médecine.

Pour en savoir plus, voir : Rosalin M. Miles et al., "Wholistic versus Holistic: Words Matter for Indigenous Peoples," *The Health & Fitness Journal of Canada*, vol. 16, no 3 (2023), p. 3–7, <https://doi.org/10.14288/hfjc.v16i3.830>.



Remerciements

Le financement de ce manuel a été généreusement accordé par Services aux Autochtones Canada. Les opinions et les informations qui y sont présentées ne reflètent pas celles du gouvernement fédéral.

Le Centre de Santé Autochtone de Tiohtià:ke souhaite également remercier les personnes et les organismes qui ont échangé avec son équipe au sujet de la violence familiale et qui ont contribué à faire en sorte que ce manuel soit ancré dans les réalités et les voix des communautés.

Ceci inclut:

- Les Aînés Jean Stevenson and Delbert Sampson
- Fay Gagné – Centre de justice des premiers peuples de Tiohtià:ke/Montréal
- Simone Page – Projet Iskweu
- Leslie Wato – Foyer pour femmes autochtones de Montréal
- Vanessa Miglialo – Miyoskamin
- Sarah Armstrong, Amy Striemer, Lili Dobronyi, et Amanda Mayoff – Saralikitaaq

Des représentants de:

- CAVAC (Centre d'aide aux victimes d'actes criminels)
- CPE Soleil Le Vent
- Family Care Collective
- AMI-Québec
- L'Institut National pour l'Équité, l'Égalité et l'Inclusion des personnes en situation de handicap (INÉÉI PSH)

L'équipe du IHCT:

- Carrie Martin – Directrice générale
- Shirley Pien-Berube – Navigatrice en santé
- Treina Mace – Intervenante
- Milea Oyukuluk – Aînée inuk
- Don Barnaby – Aîné mi'kmaq
- Kat Ryder – Coordinatrice administrative
- Taylor Pien – Animatrice en santé mentale
- Malika Gasbaoui – Réceptionniste
- Raymond Johnson-Brown – Conseiller en mieux-être culturel

Table of Contents

Le Centre De Santé Autochtone De Tiohtià:ke	2
Remerciements	3
Introduction Au Manuel	6
AVANT DE COMMENCER...	6
POURQUOI CE TRAVAIL EST IMPORTANT	7
APERÇU DU PROJET	8
CE QUE CE MANUEL FAIT ET NE FAIT PAS	9
COMPRENDRE LA VIOLENCE FAMILIALE DANS SON CONTEXTE	10
LIENS ENTRE LA VIOLENCE ET L'ITINÉRANCE	13
SQUARE CABOT : ITINÉRANCE ET TRAITE SEXUELLE	14
SURPEUPLEMENT DES LOGEMENTS ET VIOLENCE FAMILIALE	16
Comment Utiliser Le Manuel	18
Traumatisme Intergénérationnel Et Contexte Systémique	20
DÉFINITION ET ORIGINES	20
METTRE FIN À LA VIOLENCE ENVERS LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES	21
TRAITE DE PERSONNES VISANT LES FEMMES, LES FILLES ET LES PERSONNES DE DIVERSES IDENTITÉS DE GENRE AUTOCHTONES	22
COMPRENDRE LES CONTEXTES HISTORIQUES ET CONTEMPORAINS	23
Impacts De La Violence Familiale Sur Les Communautés Autochtones	24
QU'EST-CE QUE LA VIOLENCE ENTRE PARTENAIRES INTIMES (VPI)?	24
IMPACTS PHYSIQUES, ÉMOTIONNELS ET SUR LA SANTÉ À LONG TERME	25
IMPACTS SUR LES ENFANTS ET LE BIEN-ÊTRE INTERGÉNÉRATIONNEL	26
L'IMPACT CACHÉ DU CONTRÔLE COERCITIF	26
OBSTACLES ET RISQUES DANS LES COMMUNAUTÉS ÉLOIGNÉES ET NORDIQUES	28
TAUX DISPROPORTIONNÉS DE VIOLENCE ENVERS LES FEMMES AUTOCHTONES	28
IMPACTS À L'ÉCHELLE COMMUNAUTAIRE ET STRUCTURELLE	29

Soutenir Les Membres Des Communautés Autochtones	32
COMMENT LES INTERVENANTS PEUVENT SOUTENIR LES PERSONNES VIVANT DE LA VIOLENCE	32
SOINS TENANT COMPTE DES TRAUMATISMES ET DE LA VIOLENCE (STCTV)	34
CRÉER DES ESPACES CULTURELLEMENT SÉCURITAIRES ET ÉLIMINER LES OBSTACLES AUX SOINS	36
PRATIQUE RÉFLEXIVE ET RESPECTUEUSE POUR LES PRESTATAIRES DE SERVICES	38
PRATIQUES DE GUÉRISON ANCRÉES DANS LA CULTURE ET APPROCHE HOLISTIQUE	39
APPROCHES DE DÉCOLONISATION ET APPROCHES DIRIGÉES PAR LES COMMUNAUTÉS	41
ANALYSE INTERSECTIONNELLE ET ANALYSE COMPARATIVE ENTRE LES SEXES ADAPTÉE AUX RÉALITÉS AUTOCHTONES	41
SOUTENIR LES PERSONNES VIVANT DE LA VIOLENCE CONJUGALE OU SEXUELLE	42
COLLABORATION, ORIENTATION ET SOUTIEN CONTINU	44
Réseau De Ressources Et De Soutien	46
RESSOURCES ET ORGANISMES UTILES	46
OUTILS EN LIGNE ET RÉPERTOIRES DE RESSOURCES	54
FORMATION ET DOCUMENTATION POUR LES INTERVENANT·E·S	55
PROGRAMME DES SERVICES DE SANTÉ NON ASSURÉS (SSNA)	56
Références Et Ressources Consultées	57
Annexe A	58
CARTE DES MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES AUTOCHTONES AU QUÉBEC	58
Annexe B	59
GLOSSAIRE DES TERMES PERTINENTS (1/2)	59
Annexe C	60
GLOSSAIRE DES TERMES PERTINENTS (2/2)	60
Annexe D	61
QUE SE PASSE-T-IL SI... ?	61
Annexe E	62
GUIDE EN DEUX PAGES POUR SOUTENIR LES VICTIMES DE VIOLENCE EN SITUATION D'URGENCE	62



Avant de commencer...

Note importante à l'intention des personnes qui consultent ce manuel:

Le travail dans le domaine du soutien aux familles et aux communautés, particulièrement en lien avec la violence familiale, exige du soin, de l'humilité et une réflexion continue sur soi. Les expériences personnelles telles que l'éducation, le parcours de vie, la culture, les valeurs communautaires et la formation professionnelle peuvent influencer notre compréhension de la violence, de la sécurité et de la guérison. Elles peuvent également façonner la manière dont nous recevons l'information et dont nous accompagnons les personnes et les familles touchées par la violence.

Avant de consulter ce manuel, les lecteurs et lectrices sont invités à prendre un moment pour réfléchir à leurs propres perspectives et à leur disposition à traiter de ce sujet. Voici quelques questions à se poser:

- Dans quelle mesure suis-je ouvert(e) à en apprendre sur la violence familiale et ses répercussions dans les communautés autochtones?
- Ai-je des croyances, des présupposés ou des expériences personnelles qui pourraient influencer ma manière de réagir face à une personne vivant une situation de violence?
- Suis-je prêt(e) à aborder cet enjeu sans jugements, et de manière respectueuse des cultures et centrée sur la communauté?
- Suis-je en mesure de prendre soin de mon propre bien-être lorsque je suis confronté(e) à des contenus difficiles ou potentiellement éprouvants?

S'engager dans une réflexion honnête sur soi-même est une force, et non une limite. Cela favorise un apprentissage plus réfléchi, une prestation de services plus sécuritaire et des relations plus respectueuses avec les individus, les familles et les communautés que nous souhaitons soutenir.



Pourquoi ce travail est important

La lutte contre la violence familiale dans les communautés autochtones et sa prévention nécessite des approches ancrées dans les cultures, guidées par les communautés et adaptées aux réalités distinctes des Premières Nations, des Inuit et des Métis. Les expériences de violence sont façonnées par les effets persistants de la colonisation, les inégalités systémiques et les obstacles structurels qui influencent l'accès à la sécurité, au logement, aux soins de santé et à des services culturellement appropriés.

Des mesures de prévention et d'intervention efficaces doivent être élaborées en partenariat avec les communautés autochtones et inclure le leadership des Aînés, des gardiens du savoir, des survivant(e)s et des intervenant(e)s de première ligne. L'expérience communautaire et la recherche démontrent que la violence conjugale, la maltraitance des enfants et les traumatismes intergénérationnels sont souvent interreliés, et que les interventions sont plus efficaces lorsqu'elles abordent ces formes de préjudice de manière holistique plutôt que comme des enjeux distincts.

Les initiatives de sensibilisation sont importantes, mais elles doivent s'accompagner de services accessibles et culturellement sécurisants, de mesures de soutien immédiates en situation de crise et d'options de guérison à long terme tenant compte des traumatismes. Le renforcement des capacités des intervenant(e)s de première ligne, des organisations et des réseaux communautaires favorise des interventions précoces, améliore la planification de la sécurité et soutient une guérison durable. Ces efforts contribuent non seulement à la prévention de la violence, mais aussi au mieux-être à long terme des communautés et à des pratiques axées sur la réconciliation.



Aperçu du projet

Ce manuel a été développé par Le Centre de Santé Autochtone de Tiohtià:ke (IHCT). Son objectif est d'accroître la sensibilisation et la compréhension de la violence familiale, de soutenir la transmission responsable de ces connaissances et d'orienter les organisations et les intervenants communautaires qui souhaitent développer ou renforcer des initiatives de sensibilisation et de prévention de la violence familiale.

Bien que plusieurs exemples et références inclus dans ce manuel proviennent de programmes et de services de la grande région de Montréal, l'information et les approches présentées se veulent utiles dans différentes régions et contextes communautaires. Les lecteurs sont encouragés à adapter les connaissances de manière à respecter les réalités locales, les ressources disponibles et les cadres culturels.

La violence familiale (VF) constitue un important enjeu de santé publique, de droits de la personne et de société, sur les territoires que nous appelons aujourd'hui le Canada. Elle est « terrible » et « déshumanisante »² et désigne des comportements qui causent des préjudices physiques, psychologiques, sexuels, émotionnels ou financiers, notamment :

- Violence physique
- Violence psychologique ou émotionnelle
- Violence sexuelle
- Contrôle financier
- Coercition et intimidation
- Harcèlement et traque (*stalking*)

Elle peut se produire dans des relations mariées, en union de fait, amoureuses ou occasionnelles, et elle peut également inclure des formes de coercition, de contrôle, de harcèlement ou de traque. La violence familiale touche des personnes de tous les genres, de tous les âges, de toutes les orientations sexuelles, de tous les milieux culturels et de toutes les situations socioéconomiques. Dans les communautés autochtones, la violence familiale et la violence fondée sur le genre s'inscrivent dans des cycles continus de violence et de préjudices, comme en témoigne la crise nationale des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées, ce qui souligne l'urgence et la gravité de la situation.

Ce manuel porte principalement sur la sensibilisation, la prévention et le soutien. L'intervention directe dans les situations de violence familiale constitue un domaine de pratique spécialisé et à haut risque, et ne devrait être entreprise que par des professionnels formés. Des interventions mal adaptées peuvent involontairement accroître le danger et exposer davantage les survivantes et survivants, les familles et le personnel à des risques de préjudice. Toutefois, les intervenants de première ligne et les membres de la communauté peuvent être confrontés à des situations où un certain niveau de réponse est nécessaire. C'est pourquoi ce manuel propose des orientations sur des approches sécuritaires, tenant compte des traumatismes et de la violence, notamment pour reconnaître les signes précurseurs, réagir de manière aidante et orienter les personnes vers les ressources appropriées.

Un réseau de ressources et de soutien est identifié dans ce manuel afin d'aider les lecteurs à repérer les services autochtones et les services généraux susceptibles d'aider les personnes et les familles vivant des situations de violence. Tous les organismes n'offrent pas des programmes spécialisés en violence familiale; toutefois, ils peuvent offrir des services essentiels comme la garde d'enfants, l'aide au transport, des vêtements, de la nourriture ou d'autres services pratiques pouvant contribuer à la sécurité et à la stabilité. Les lecteurs sont encouragés à effectuer leurs propres recherches afin de bien comprendre les services offerts par chaque organisation avant d'effectuer des références.

² Neil Andersson et Amy Nahwegahbow, "Family Violence and the Need for Prevention Research in First Nations, Inuit, and Métis Communities," *Pimatisiwin* 8, no. 2 (2010): p. 9-33

Ce que ce manuel fait et ne fait pas

Encore une fois, ce manuel ne vise pas à faire du lecteur un expert en violence familiale et ne fournit pas d'instructions pour intervenir dans des situations présumées de violence. Il vise plutôt à sensibiliser et à fournir des repères de base sur la violence familiale. Son objectif est d'aider les lecteurs à mieux comprendre la nature de la violence familiale, ses causes profondes, ainsi que les contextes sociaux et historiques plus larges qui influencent sa présence dans les communautés autochtones.

Le manuel fournit également des orientations de base pour les organisations et les groupes communautaires qui souhaitent élaborer des programmes de sensibilisation ou de prévention de la violence familiale. Il met en lumière des pistes pour approfondir les connaissances, suivre des formations et établir des collaborations, afin que les lecteurs puissent renforcer leur capacité à réagir de manière aidante et responsable dans le cadre de leurs rôles.

En somme, comme outil visant à renforcer la sensibilisation et à orienter des pratiques de référence sécuritaires, ce manuel vise à :

- Sensibiliser sur la gravité et la complexité de la violence familiale
- Encourager des approches ancrées dans la culture et centrées sur la communauté
- Soutenir les efforts de prévention et de sensibilisation précoces
- Promouvoir des références sécuritaires et appropriées vers des services et des ressources spécialisés
- Favoriser le dialogue, approfondir la compréhension et contribuer aux efforts collectifs visant à réduire la violence familiale





Comprendre la violence familiale dans son contexte

Plusieurs termes sont utilisés pour décrire la violence au sein des relations, notamment « violence familiale », « violence entre partenaires intimes » et « violence fondée sur le genre » (voir l'annexe B et l'annexe C). Dans de nombreux contextes autochtones, les intervenants utilisent intentionnellement le terme « violence familiale » parce qu'il reflète une compréhension plus large des formes de violence, vécues non seulement entre partenaires intimes, mais aussi au sein des familles et des communautés. Cette terminologie reconnaît que la violence est rarement un phénomène isolé et qu'elle s'inscrit souvent dans des contextes sociaux, historiques et relationnels plus larges.³

La violence familiale peut toucher toute personne, peu importe l'âge, le genre, le statut socioéconomique, la race ou la structure familiale. Toutefois, certains groupes sont exposés à un risque accru, notamment les femmes, les peuples autochtones,⁴ les personnes en situation de handicap et les personnes qui s'identifient comme 2ELGBTQI+.⁵ Reconnaître à la fois le caractère universel de la violence et ses impacts disproportionnés est essentiel pour comprendre de manière juste et éthique les risques et les interventions nécessaires.

Bien que la violence familiale soit le plus souvent associée à la violence envers les femmes et les enfants, les hommes peuvent également en être victimes. De nombreux hommes font face à des obstacles lorsqu'ils cherchent du soutien; ils peuvent subir de la stigmatisation, de la honte et la perception selon laquelle les hommes sont généralement des auteurs de violence plutôt que des victimes. Par conséquent, la violence envers les hommes est souvent sous-déclarée et leurs besoins peuvent ne pas être reconnus. Pour les hommes des Premières Nations, inuits et métis, les expériences de violence familiale sont également influencées par les impacts plus larges de la colonisation, notamment la perturbation des rôles traditionnels de genre, les stéréotypes nuisibles et la discrimination systémique.

Bien que de nombreux services soient à juste titre axés sur le soutien aux femmes et aux enfants, il demeure nécessaire de mieux reconnaître les expériences des hommes et des garçons et de développer des soutiens culturellement adaptés répondant à leurs besoins. Il est essentiel de croire les hommes et les garçons victimes de violence et de leur offrir des services culturellement pertinents.

Selon les perspectives autochtones, la violence familiale est comprise selon une approche holistique, relationnelle et ancrée dans l'histoire. Plutôt que de se concentrer uniquement sur des incidents individuels, cette perspective tient compte des conditions plus larges qui influencent les expériences de violence, de guérison et de bien-être. En pratique, les réseaux de refuges autochtones et les intervenants de première ligne s'appuient souvent sur plusieurs modèles d'intervention, comme les approches écologiques, féministes et tenant compte des traumatismes, tout en ancrant leur travail dans les valeurs culturelles autochtones, les connaissances communautaires et les réalités vécues.⁷



3 Fraser Mustard Institute for Human Development, "Interventions for the Prevention of Family Violence in Indigenous Populations" (2022), <https://socialwork.utoronto.ca/wp-content/uploads/2022/08/Policy-Brief-Family-Violence-Jan19-reduced.pdf>, 5.

4 Bien que le présent manuel utilise le terme « Autochtones » comme terme collectif, il est important de reconnaître que les peuples autochtones au Canada ne forment pas un groupe homogène. Ils regroupent des nations diverses, chacune ayant ses propres histoires, langues, pratiques culturelles, systèmes de gouvernance et traditions spirituelles. Toute discussion sur la violence familiale doit donc tenir compte des réalités locales et des spécificités culturelles.
Pour en savoir plus: Fraser Mustard Institute, "Interventions for the Prevention of Family Violence," 2.

5 Femmes autochtones du Québec (FAQ), *L'approche autochtone en violence familiale* (2022), p.4, <https://faq-qnw.org/wp-content/uploads/2022/01/The-Aboriginal-Approach-to-Family-Violence.pdf>, 4.

6 Le besoin d'élargir les services destinés aux hommes autochtones dans la région de Montréal a été soulevé de façon constante lors des rencontres communautaires organisées par Le Centre de Santé Autochtone de Tiohtià:ke avec des Aînés, des intervenants, des intervenants de crise ainsi que d'autres leaders et membres du personnel communautaire. Ces échanges visaient à mieux comprendre l'offre de services actuelle et à cerner des pistes pour intervenir et prévenir la violence familiale, notamment en contribuant à briser les cycles de violence
Pour en savoir plus : The Task Group on Mental Wellness, "Family Violence Prevention" (2023), (2023), https://fpwc.ca/wp-content/uploads/2024/02/NPH-Family-Violence-Prevention-Report_EN_Final_Digital_Low-res.pdf, 6.

7 FAQ, *L'approche autochtone en violence familiale* (2022) p. 4..



L'approche autochtone de la violence familiale s'inspire de ces influences, mais elle est ancrée dans un contexte distinct et précis : l'histoire de la colonisation et la lutte continue des peuples autochtones pour reprendre le contrôle de leur développement et de leur avenir. Bien qu'elle puisse présenter des similitudes avec d'autres modèles d'intervention, elle s'en distingue fondamentalement parce qu'elle part des réalités historiques et contemporaines vécues par les communautés autochtones.⁸

Cette approche est enracinée dans les impacts historiques et actuels de la colonisation, qui ont profondément perturbé les systèmes familiaux autochtones, les structures de gouvernance et la continuité culturelle. La colonisation a impliqué la domination des terres et des peuples autochtones ainsi que l'imposition rapide de systèmes politiques, sociaux et économiques étrangers. Sur une période relativement courte, des structures sociales établies depuis des millénaires ont été déstabilisées par :

- Le déplacement forcé des territoires traditionnels
- La suppression des langues et des pratiques spirituelles
- L'imposition de systèmes de gouvernance patriarcaux
- La séparation des familles par les pensionnats et les systèmes de protection de jeunesse
- La sédentarisation rapide et la perte des modes de subsistance liés au territoire

Les politiques coloniales, y compris la Loi sur les Indiens, ont été explicitement conçues pour contrôler et assimiler les premiers peuples tout en érodant les identités distinctes, les systèmes de gouvernance et l'autonomie des communautés. Pour les communautés inuites en particulier, l'abattage massif des qimmiit (chiens de traîneau), essentiels pour le transport, la chasse, la sécurité et la vie sur le territoire, a gravement limité l'accès au territoire et contribué à la sédentarisation forcée. Ces changements rapides et imposés de l'extérieur ont entraîné des bouleversements culturels, sociaux et économiques profonds en l'espace d'un seul siècle.¹⁰

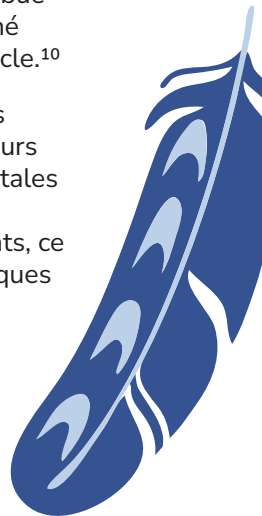
Les pensionnats et autres institutions d'assimilation ont également perturbé les structures familiales et la transmission des connaissances. Les enfants ont été séparés de force de leurs parents et de leurs communautés et privés de la possibilité d'observer des relations parentales saines, des enseignements culturels et des modèles d'attachement. Par conséquent, de nombreux survivants se sont retrouvés sans modèles adéquats pour l'éducation des enfants, ce qui a contribué à des ruptures intergénérationnelles dans les relations familiales, les pratiques parentales et le bien-être émotionnel.¹¹

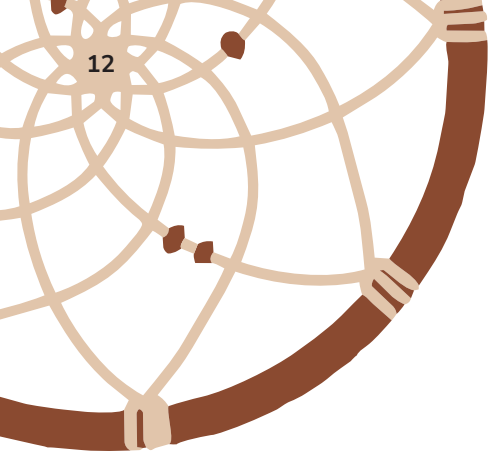
⁸ Ibid., 5.

⁹ Le gouvernement du Canada, « Le gouvernement du Canada présente ses excuses pour l'abattage des chiens au Nunavik, » accédé le 27 février 2026 <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/eng/1732300419996/1732300456676>.

¹⁰ FAQ, *L'approche autochtone en violence familiale*, p. 8–10.

¹¹ « Séparés de leurs parents, les survivants des pensionnats disposaient de modèles parentaux faibles ou inadéquats; de nombreuses personnes de la "génération volée" n'ont elles-mêmes jamais acquis des compétences parentales essentielles. » Voir : Andersson and Nahwegahbow, "Family Violence," 9–33.





La recherche et l'expérience des communautés démontrent que les effets de ces perturbations se poursuivent sur plusieurs générations. Les traumatismes intergénérationnels, la perte de la continuité culturelle, le racisme systémique et les inégalités structurelles persistantes ont contribué à des cycles de violence, à des problèmes de santé mentale et à la marginalisation sociale dans certaines communautés.

Les intervenants autochtones soulignent fréquemment que la violence familiale est liée à des enjeux sociaux plus larges, notamment les dépendances, le suicide, l'instabilité du logement et la normalisation de la violence, qui trouvent tous leurs racines communes dans la dépossession, l'impuissance et les traumatismes historiques.

En même temps, toute approche efficace doit reconnaître la complexité et la résilience. Bien que les institutions religieuses aient historiquement participé à des systèmes d'assimilation et de contrôle fondé sur le genre, par exemple, de nombreuses personnes continuent de puiser leur force dans leurs croyances spirituelles et culturelles. Une pratique culturellement sécurisante nécessite donc de respecter la vision du monde, les choix et les sources de force de chaque individu.

En situant la violence familiale dans son contexte historique, culturel et structurel plus large, ce manuel souligne que les façons d'y répondre doivent aller au-delà des interventions centrées sur l'individu. Une prévention et un soutien efficaces reposent sur des approches ancrées dans la culture, guidées par les communautés et sensibles aux traumatismes, qui prennent en compte à la fois la sécurité immédiate et la guérison à long terme. Fondée sur l'autodétermination, le respect et le bien-être global, cette approche vise non seulement à réduire la violence, mais aussi à renforcer les familles, la continuité culturelle et le bien-être des communautés.



Liens entre la violence et l'itinérance

Les peuples autochtones au Canada connaissent des taux d'itinérance disproportionnellement élevés, ce qui reflète les effets continus des politiques coloniales et de la marginalisation systémique. Bien que les peuples autochtones représentent environ 5 % de la population nationale, ils constituent plus de 30 % des personnes en situation d'itinérance, une indication frappante des inégalités structurelles et de la dépossession historique.¹²

Avant la colonisation, les communautés autochtones maintenaient des systèmes sophistiqués de gouvernance, de gestion du territoire et d'organisation familiale qui soutenaient le bien-être collectif. Les politiques coloniales ont perturbé ces systèmes et ont contribué à des conditions de logement qui continuent d'affecter de nombreuses communautés autochtones aujourd'hui. Des générations de sous-investissement et des structures de gouvernance imposées ont entraîné des pénuries de logements, la surpopulation des habitations et des infrastructures de logement inadéquates dans de nombreuses communautés des Premières Nations, inuites et métisses. Dans certains cas, les maisons nécessitent des réparations importantes ou présentent des risques comme la moisissure, des conditions qui contribuent à de graves conséquences pour la santé physique et mentale. Un logement sûr, abordable et adéquat est largement reconnu comme un déterminant social fondamental de la santé et un droit humain fondamental; pourtant, de nombreuses familles autochtones continuent de faire face à des obstacles pour y accéder.¹³

Ces difficultés liées au logement contribuent souvent à la migration à partir des communautés rurales ou éloignées vers les centres urbains pour se loger, ou pour chercher un emploi ou des services. Cependant, les Autochtones vivant en milieu urbain font souvent face à d'autres obstacles, notamment la discrimination sur les marchés locatifs et le manque de services adaptés pour la recherche de logement, ce qui augmente le risque d'instabilité et d'itinérance.¹⁴

Pour les femmes autochtones en particulier, la violence est la principale cause de l'itinérance au Canada. Les femmes autochtones sont presque trois fois plus susceptibles que les femmes non autochtones d'être victimes de violence, y compris d'agression sexuelle ou physique, de vol qualifié ou de menaces de violence, que ce soit de la part d'étrangers, de connaissances ou dans le cadre de relations intimes. Chez les jeunes femmes en situation d'itinérance, la violence vécue à la maison est un facteur déterminant majeur; 61% d'entre elles indiquant que ces expériences sont la raison pour laquelle elles se sont retrouvées dans la rue.¹⁵

Des conditions de logement précaires rendent les femmes autochtones plus vulnérables à la violence, à l'exploitation et à la traite des personnes. Elles contribuent au nombre disproportionné de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées et exposent souvent celles qui se déplacent vers les centres urbains à des milieux dangereux, où les discriminations liées à la race, à la classe sociale et au genre se recoupent et aggravent les risques.¹⁶

Les obstacles systémiques — notamment l'accès limité à l'éducation, à l'emploi, à un logement sécuritaire et à des soins de santé culturellement appropriés, renforcent le cycle de la pauvreté et de la violence, laissant de nombreuses femmes autochtones avec peu d'options pour quitter des situations dangereuses. L'itinérance met non seulement les femmes en danger, mais expose aussi leurs enfants au risque d'être pris en charge par les services de protection de l'enfance. Dans certains cas, des femmes demeurent dans des situations de violence afin de conserver la garde de leurs enfants, ce qui illustre l'interaction complexe entre l'oppression structurelle, la pauvreté et la violence familiale.¹⁷

12 Homeless Hub, "Indigenous Peoples," accédé le 1 mars 2026, <https://homelesshub.ca/collection/population-groups/indigenous-peoples/>.

13 Chambre des communes, Comité permanent des affaires autochtones et du Nord, *Les effets de la pénurie de logements sur les peuples autochtones au Canada, 44e législature, 1re session* (Ottawa : Chambre des communes, juin 2022), <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/441/INAN/Reports/RP11862143/inanrp03/inanrp03-e.pdf>, 9.

14 Ibid., 1.

15 GBV Learning Network, "Issue 25: Indigenous Women, Intimate Partner Violence, and Housing," accédé le 1 mars 2026, https://www.gbvlearningnetwork.ca/our-work/issuebased_newsletters/Issue-25/index.html.

16 Ibid.

17 Ibid.

Square Cabot : itinérance et traite sexuelle

Square Cabot, situé au centre-ville de Montréal, est un parc qui sert régulièrement de point de rassemblement pour des personnes en situation de logement précaire, dont plusieurs sont autochtones. Une grande proportion des personnes présentes à Square Cabot consomment des drogues ou sont impliquées dans la traite sexuelle.¹⁸ Des rapports d'intervenants à travers la ville indiquent que des trafiquants ciblent régulièrement des femmes et des filles autochtones, en les approchant sous le couvert d'un intérêt amoureux ou d'une amitié afin de dissimuler leurs intentions.¹⁹

De nombreuses personnes exploitées dans la traite sexuelle se font confisquer leur téléphone cellulaire ou leurs pièces d'identité et sont encouragées à consommer des drogues avant d'être contraintes à la traite sexuelle afin de rembourser une « dette » croissante liée à la consommation de drogues. Cela amorce souvent un cycle difficile à briser. Pour maintenir les personnes dans ce cycle, certains trafiquants à Square Cabot et ailleurs forcent leurs victimes à consommer des drogues tôt le matin afin de maintenir à la fois une dépendance psychologique et un état d'endettement permanent.

Des médiateurs et des intervenants effectuent régulièrement du travail de proximité à Square Cabot. Bien que ces services soient utiles pour établir des liens avec la communauté et orienter les personnes vers des ressources, il existe des limites à ce type d'interventions temporaires.

Une grande partie de ce qui rend les personnes vulnérables à l'exploitation commence bien avant leur arrivée dans des endroits comme Square Cabot. Des facteurs comme le placement d'enfants en protection de la jeunesse, le manque de logements et de soins de santé dans certaines communautés autochtones, l'accès limité aux services en dépendance ou à un approvisionnement sécuritaire en drogues au Québec, ainsi que le racisme systémique, créent des conditions que les trafiquants savent exploiter. Comme l'a mentionné un intervenant de première ligne, la traite ne se produit pas en vase clos; elle survient là où les systèmes ont déjà échoué à soutenir les personnes.²⁰

18 Canadian Centre to End Human Trafficking, "At Cabot Square, Presence Is the Intervention," décembre 16, 2025, <https://ccteht.ca/at-cabot-square-presence-is-the-intervention/>.

19 CBC News, "Missing and Murdered Indigenous Women remembered in Montreal march," CBC News, octobre 5, 2025, <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/missing-and-murdered-indigenous-women-montreal-1.7651555>

20 Canadian Centre to End Human Trafficking, "At Square Cabot."





Square Cabot est également un lieu de commémoration et de résistance. Des marches y sont régulièrement organisées pour honorer la mémoire des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées.²¹ Les réalités visibles à Square Cabot illustrent les liens profonds entre la violence familiale, la vulnérabilité systémique et la crise continue des femmes, des filles et des personnes bispirituelles autochtones disparues et assassinées. D'autres endroits à Montréal, notamment certains hôtels, aéroports et terminus d'autobus, sont également connus comme des lieux associés aux réseaux de traite.

Ces réalités doivent également être comprises dans un contexte plus large. Le manque de services et de ressources dans de nombreuses communautés contribue à la migration vers des centres urbains comme Montréal. Le contexte colonial a contribué à la surpopulation des logements dans plusieurs communautés, ce qui met particulièrement les femmes et les enfants à risque et oblige certaines personnes à quitter leur domicile et leur communauté.²²

*** Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le projet Square Cabot du Foyer pour femmes autochtones de Montréal. (Voir le Réseau de ressources et de soutien.) ***

²¹ Zachary Cheung, "Community memorial honours unhoused Indigenous lives at Montreal's Cabot Square," CityNews Montréal, novembre 28, 2025, <https://montreal.citynews.ca/2025/11/28/community-memorial-unhoused-indigenous-lives/>

²² Chambre des communes, *Les effets de la pénurie de logements sur les peuples autochtones au Canada*, p. 20..



Surpeuplement des logements et violence familiale

Les besoins en logement dans les communautés inuites sont les plus élevés de toutes les populations au Canada, 40% des Inuits vivant dans des logements surpeuplés, comparativement à 6% de l'ensemble de la population canadienne.²³ Plus de 25% des ménages des Premières Nations au Canada vivent dans des logements surpeuplés, soit un taux près de sept fois plus élevé que celui des ménages non autochtones.²⁴

Dans des régions comme le Nunavik (nord du Québec), le surpeuplement des logements est reconnu depuis longtemps comme un facteur de stress majeur pouvant contribuer à la violence familiale et à la nécessité de fuir des environnements dangereux. Par conséquent, de nombreuses femmes se rendent à Montréal pour chercher sécurité et soutien. Toutefois, cet afflux exerce une pression énorme sur des services déjà limités, et l'accès à un logement sécuritaire et stable demeure un défi important. Les situations de violence familiale peuvent également se poursuivre sous de nouvelles formes dans les contextes urbains.²⁵

De nombreuses personnes tentent finalement de trouver refuge dans des endroits comme le Foyer pour femmes autochtones de Montréal ou d'autres refuges d'urgence; toutefois, la demande pour ces services dépasse souvent largement la capacité disponible.²⁶

Selon Herb Lehr, président du Metis Settlements General Council:

« Loin de leurs familles, de leurs communautés et de leurs systèmes de soutien, nos gens sont seuls et vulnérables... le manque de logements contribue aux taux plus élevés de violence fondée sur le genre vécue par les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre autochtones. Par exemple, des femmes et des enfants peuvent ne pas avoir d'autre choix que de vivre avec un partenaire violent en raison du manque de logements ou de refuges alternatifs. »²⁷



23 Canadian Geographic, "Housing," [Indigenoupeoplesatlasofcanada.ca](https://indigenoupeoplesatlasofcanada.ca) (Canadian Geographic, 4 juin 2018).

24 Assemblée des Premières nations, "Housing Investments in First Nations Communities," *Closing the Infrastructure Gap*, accédé le 6 mars 2026 <https://afn.ca/economy-infrastructure/infrastructure/closing-the-infrastructure-gap/housing/>.

25 Chambre des communes, *Les effets de la pénurie de logements sur les peuples autochtones au Canada* p. 20–21.

26 CBC News, "Missing and Murdered Indigenous Women."

27 Chambre des communes, *Les effets de la pénurie de logements sur les peuples autochtones au Canada*, p. 20–21.

Même au sein d'organisations dont la mission est de protéger et de prendre soin des personnes les plus vulnérables, des préjugés et de la discrimination systémique envers les peuples autochtones peuvent persister. Les intervenants à Montréal signalent souvent un manque de clarté et de standardisation concernant la disponibilité des lits en refuge, ce qui oblige les intervenants à passer de nombreux appels, par essais et erreurs, pour déterminer où des places sont disponibles.

Certains intervenants ont également signalé que lorsqu'ils indiquent qu'une personne ayant besoin de soutien est autochtone, la réponse des lignes d'aide ou des refuges peut changer, et que des soutiens auparavant disponibles, comme l'aide financière ou la disponibilité d'un lit, ne sont soudainement plus offerts parce que la personne peut être perçue comme « difficile ».

Les défis auxquels certaines personnes autochtones font face, notamment la consommation de drogues ou d'alcool, le logement précaire et l'implication dans le travail du sexe ou la traite sexuelle, doivent être compris dans leur contexte systémique plus large plutôt que d'être utilisés comme motifs d'exclusion.

Des réponses lentes ou négatives de la part de la police ou d'autres organisations lorsqu'une aide est demandée pour des membres des communautés autochtones peuvent encore davantage marginaliser et exclure une population déjà vulnérable sur le plan systémique.²⁸ La méfiance envers les institutions et les autorités augmente lorsque l'aide est retardée ou refusée. Avec le temps, cela peut contribuer à un sentiment d'impuissance apprise et renforcer des cycles où les personnes ont l'impression que demander de l'aide ne mènera pas à un soutien réel.

Briser ces cycles nécessite de rebâtir la confiance avec la communauté. Cela commence par l'éducation de nous-mêmes et de nos organisations, par l'évolution vers des modèles de soins culturellement sécurisants (y compris l'embauche de personnel autochtone), et par une approche basée sur l'ouverture et le respect envers les personnes autochtones qui cherchent du soutien, plutôt que sur la méfiance.

Il faut un courage immense, et souvent difficile à imaginer, pour qu'une personne demande de l'aide et tente de briser des cycles de violence, particulièrement lorsque des personnes à charge, comme des enfants ou des animaux²⁹ sont impliqués. Répondre à ces réalités nécessite un engagement plus large envers les façons de savoir, d'être et de guérir autochtones, y compris le droit à l'autodétermination. Ces approches peuvent souvent être intégrées efficacement dans des approches de médecine sociale, notamment les modèles Logement d'abord, les stratégies de réduction des méfaits et les systèmes de soins culturellement sécurisants qui reconnaissent les forces structurelles qui façonnent ces réalités.

Le logement, c'est la santé.

« La fourniture de logements est une solution fondamentale pour mettre fin à la violence envers les femmes, les filles et les personnes bispirituelles et 2ELGBTQI+. »³⁰

28 CBC News, "Missing and Murdered Indigenous Women."

29 Voir les références dans NWAC's *Housing Toolkit For Pets*

30 Chambre des communes, Les effets de la pénurie de logements sur les peuples autochtones au Canada, p. 21.

Comment utiliser le manuel

Ce manuel est conçu pour être une ressource pratique et culturellement éclairée pour les fournisseurs de services qui soutiennent les femmes, les hommes, les garçons, les filles, les membres 2ELGBTQI+ autochtones et les familles vivant des situations de violence. Il offre un contexte de base, des principes directeurs et des stratégies appliquées afin d'aider les lecteurs à comprendre les facteurs historiques, sociaux et systémiques plus larges qui façonnent les expériences de violence, ainsi que l'importance de réponses culturellement sécurisantes et tenant compte des traumatismes et de la violence. Le manuel est destiné à être utilisé à la fois comme outil d'apprentissage et comme document de référence, et peut être lu de façon séquentielle ou consulté par section selon le rôle du lecteur, son milieu de travail et ses besoins immédiats. Bien que chaque section puisse être lue de manière indépendante, elles sont interconnectées et devraient idéalement être considérées ensemble afin de soutenir une prestation de services holistique, respectueuse et efficace.

Le manuel est divisé en quatre sections :

1

Traumatisme intergénérationnel et contexte systémique

La première section fournit des informations de base essentielles sur le traumatisme intergénérationnel et les conditions systémiques qui façonnent les réalités vécues par les peuples et les communautés autochtones. Elle explique comment les politiques coloniales et les préjugés historiques, y compris le déplacement, la perturbation culturelle et la séparation des familles, continuent d'influencer les expériences actuelles de violence, la santé et l'accès aux services. La section examine également la nature interconnectée d'enjeux tels que la violence sexuelle, la traite de personnes, le racisme systémique et les obstacles au sein des systèmes de justice et de services sociaux, en portant une attention particulière aux expériences des femmes inuites. En situant la violence dans ses contextes historiques et contemporains, cette section aide les fournisseurs de services à comprendre pourquoi des approches culturellement sécurisantes, tenant compte des traumatismes et centrées sur la communauté sont nécessaires pour offrir un soutien significatif et respectueux.

2

Impacts de la violence familiale sur les communautés autochtones

Cette section examine les impacts étendus de la violence familiale, y compris la violence entre partenaires intimes, sur les personnes autochtones, les enfants, les familles et les communautés. Elle décrit les conséquences physiques, émotionnelles, psychologiques et à long terme de la violence, ainsi que les dynamiques souvent invisibles de contrôle coercitif et de peur qui influencent la vie quotidienne et la prise de décision des survivantes et survivants. La section souligne également comment l'exposition à la violence affecte le développement des enfants et le bien-être intergénérationnel, contribuant à des cycles de traumatismes lorsqu'elle est combinée à des inégalités structurelles plus larges. Une attention particulière est accordée aux obstacles distincts présents dans les communautés éloignées, nordiques et inuites, notamment l'isolement géographique, les infrastructures limitées, les enjeux de confidentialité et le manque de services culturellement adaptés. De plus, cette section souligne que les taux disproportionnés de violence vécus par les femmes et les communautés autochtones sont enracinés dans des conditions structurelles plutôt que dans des circonstances individuelles, et que leurs impacts vont au-delà des préjudices immédiats pour affecter la sécurité communautaire, la continuité culturelle et le bien-être collectif à long terme.

3

Soutenir les membres des communautés autochtones

La troisième section offre des orientations pratiques aux prestataires de services sur la manière de soutenir les personnes autochtones vivant de la violence, en s'appuyant sur des approches sensibles aux traumatismes et à la violence, culturellement sécuritaires et axées sur les forces. Elle présente des cadres clés, comme les soins tenant compte des traumatismes et de la violence, les pratiques culturellement sécuritaires et l'analyse comparative entre les sexes adaptée aux réalités autochtones, tout en soulignant l'importance de comprendre l'histoire coloniale, les inégalités systémiques ainsi que les expériences continues de racisme et de discrimination dans les milieux de services.

La section propose des stratégies pour créer des environnements sécuritaires sur les plans émotionnel, physique et culturel, reconnaître les signes de violence et de contrôle coercitif, et intervenir sans jugement ni exiger de divulgation. Elle met également en lumière le rôle de la réflexion personnelle, de la communication respectueuse et de la réduction des obstacles pour améliorer l'accès aux services.

De plus, elle aborde des approches de guérison ancrées dans les cultures et axées sur le bien-être global, notamment par la participation des Aînés, le recours aux savoirs traditionnels, la guérison liée au territoire et les soutiens dirigés par les communautés. Elle souligne également l'importance de la collaboration, des références vers les ressources appropriées et d'une planification de la sécurité centrée sur les survivantes et survivants.

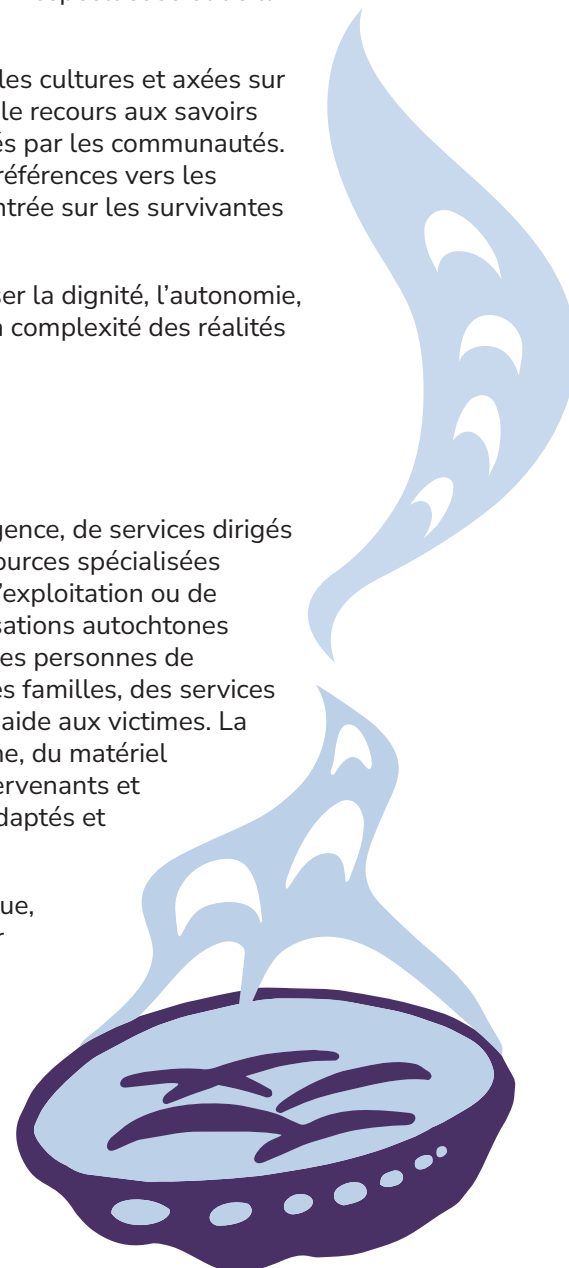
Dans l'ensemble, elle rappelle que le soutien offert doit prioriser la dignité, l'autonomie, l'identité culturelle et la résilience, tout en tenant compte de la complexité des réalités qui façonnent les expériences des personnes survivantes.

4

Réseau de ressources et de soutien

Cette section regroupe un répertoire complet de services d'urgence, de services dirigés par des Autochtones, de services sociaux généraux et de ressources spécialisées accessibles aux personnes vivant des situations de violence, d'exploitation ou de crise. Elle comprend des lignes d'aide immédiates, des organisations autochtones culturellement sécurisantes, des services pour les femmes et les personnes de diverses identités de genre, des soutiens pour les enfants et les familles, des services spécifiques aux Inuits, ainsi que des ressources juridiques et d'aide aux victimes. La section met également en lumière des trousseaux d'outils en ligne, du matériel de formation et de la documentation conçus pour aider les intervenants et les fournisseurs de services à offrir des soins culturellement adaptés et tenant compte des traumatismes et de la violence.

Organisé pour une consultation rapide et une utilisation pratique, ce réseau de ressources vise à aider les intervenants à orienter les personnes vers des soutiens rapides, appropriés et culturellement pertinents, tout en renforçant la collaboration entre les organismes communautaires, les systèmes de justice, les services de santé et les initiatives dirigées par des Autochtones. En centralisant des ressources accessibles et axées sur les survivants, cette section soutient des réponses coordonnées, réduit les obstacles à l'accès aux services et favorise des parcours plus sécuritaires vers la guérison et le soutien à long terme.



Traumatisme intergénérationnel et contexte systémique



Définition et origines

Le « traumatisme intergénérationnel » désigne la transmission des impacts des traumatismes historiques et collectifs d'une génération à l'autre. Bien que ce concept s'applique à de nombreuses communautés touchées par la violence systémique, il est particulièrement pertinent dans les contextes autochtones en raison des impacts durables de la colonisation, du déplacement forcé, de la perte des terres, de l'érosion des langues et des traditions spirituelles, ainsi que de la perturbation de l'identité culturelle.

En s'appuyant sur le contexte historique présenté plus tôt dans ce manuel, les politiques coloniales au Canada ont transformé les systèmes familiaux, les rôles de genre et les structures communautaires de manière à affecter encore aujourd'hui le bien-être des peuples autochtones. Ces systèmes n'ont pas seulement causé des préjudices immédiats, ils ont aussi institutionnalisé la séparation des familles, la déconnexion culturelle et l'exposition chronique à la violence sur plusieurs générations, notamment par les pensionnats, la rafle des années soixante et les placements continus dans les systèmes de protection de l'enfance. Les enfants retirés de leurs familles et placés dans des institutions ou des familles d'accueil non autochtones ont fréquemment subi de la négligence, de la violence physique et sexuelle, tout en étant coupés de leur langue, de leur culture et de leurs réseaux de parenté qui soutenaient traditionnellement le développement sain et les pratiques parentales.

L'héritage du retrait forcé des enfants ne s'est pas terminé avec les pensionnats ou la rafle des années soixante. Aujourd'hui, les enfants autochtones représentent environ 8 % de la population d'enfants au Canada, mais plus de 52 % des enfants placés en famille d'accueil. Cette surreprésentation reflète des inégalités structurelles persistantes et la surveillance et la perturbation continues des systèmes familiaux autochtones.³¹

De telles perturbations affectent l'attachement, la régulation émotionnelle et les modèles de soins sécuritaires. Par conséquent, certaines personnes qui utilisent la violence sont elles-mêmes des survivants d'abus institutionnels et systémiques, ce qui illustre comment la normalisation de l'exposition à la violence, les traumatismes non résolus et les modèles parentaux perturbés peuvent contribuer à des cycles de préjudices sur plusieurs générations. La recherche démontre constamment que la plupart des auteurs de violence ont eux-mêmes été victimes de violence familiale, ce qui indique un cycle pernicieux de violence familiale et de problèmes de santé mentale qui se perpétue.³² Cela n'excuse pas la violence, mais souligne l'importance de s'attaquer aux causes profondes, notamment la colonisation, le racisme systémique, les traumatismes intergénérationnels et les abus subis durant l'enfance, dans les efforts de prévention et de guérison.³³

Pour les fournisseurs de services, ce contexte n'est pas seulement un arrière-plan historique. Les effets cumulatifs de ces politiques influencent les expériences actuelles de violence familiale, la méfiance envers les institutions, la surreprésentation dans les systèmes de protection de l'enfance et de justice, ainsi qu'une vulnérabilité accrue à la violence grave et mortelle. Situer les expériences de violence dans ce contexte historique et structurel est essentiel pour offrir un soutien culturellement sécurisant, tenant compte des traumatismes et de la violence, et centré sur la personne.³⁴ (Voir annexe E.)



31 Fraser Mustard Institute, "Interventions for the Prevention of Family Violence," p.3.

32 GBV Learning Network, "Issue 25."

33 « Les personnes autochtones ont intériorisé l'oppression, la négligence et les abus vécus au fil du temps et les ont transmis aux générations suivantes, ce qui a contribué à l'installation et à la perpétuation de cycles de violence familiale et de préjudices. Par conséquent, elles présentent un risque accru de subir de la maltraitance ou d'être exposées à la violence durant l'enfance, ainsi que de vivre ou d'exercer de la violence entre partenaires intimes à l'âge adulte. » Pour en savoir plus : Fraser Mustard Institute, "Interventions for the Prevention of Family Violence," p. 20.

34 L'Association des femmes autochtones du Canada, *Bridging the Gap* (Ottawa: Native Women's Association of Canada, 2025), https://nwac-afac.ca/assets-documents/SMS-Toolkit_EN_2025_2026-01-29-191311_yfao.pdf.



Mettre fin à la violence envers les communautés autochtones

Mettre fin à la violence envers les communautés autochtones nécessite de porter attention aux réalités quotidiennes auxquelles elles font face, notamment les expériences passées et actuelles de violence, les obstacles systémiques et les environnements de services non sécuritaires. Les fournisseurs de services constatent souvent que la première étape, et la plus importante, pour mettre fin à la violence, consiste à créer un espace sécuritaire où les victimes peuvent parler des préjudices passés et présents. Plusieurs enjeux interconnectés peuvent affecter leur sécurité et leur bien-être, notamment :

- La violence sexuelle
- La violence familiale
- La traite de personnes
- L'implication des services de protection de l'enfance
- Les obstacles liés au système de justice
- L'insécurité en matière de logement
- Les inégalités en matière de santé

La violence sexuelle est souvent décrite comme un problème silencieux et profondément enraciné dans de nombreuses communautés autochtones. Sa présence est étroitement liée à l'héritage historique de la colonisation et à la normalisation de la violence au fil du temps. Pour cette raison, les discussions sur la violence sexuelle doivent commencer avec prudence, sécurité et respect pour la personne, ainsi que pour la famille et la communauté. Des processus de guérison communautaires coordonnés et à long terme sont nécessaires, et la lutte contre la violence sexuelle est directement liée à la guérison de la colonisation elle-même.

Ces enjeux n'existent pas séparément; ils sont profondément interconnectés et enracinés dans des conditions sociales et historiques plus larges.

Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles la violence sexuelle peut ne pas être dénoncée. Dans certaines communautés, la violence est devenue normalisée pour les enfants et les jeunes, en particulier là où plusieurs générations ont vécu avec des traumatismes non résolus et un accès limité à des soutiens sécuritaires. Lorsque la coercition, la consommation de substances ou la violence entre partenaires intimes sont courantes dans l'environnement d'une personne, les jeunes peuvent manquer de modèles de relations saines et de limites claires. Le silence, la minimisation ou l'évitement peuvent devenir des stratégies de survie apprises, et avec le temps, la distinction entre la coercition et le consentement peut devenir floue.

Les auteurs de violence sont souvent connus de la victime, y compris des membres de la famille, des partenaires ou des connaissances, ce qui complique davantage la divulgation. Les survivantes et survivants peuvent dépendre économiquement, socialement ou émotionnellement de la personne qui leur a causé du tort. Dans les petites communautés ou les communautés éloignées, où le logement est rare et les réseaux familiaux étroitement liés, quitter une situation de violence peut signifier perdre en même temps un logement, des relations familiales et un sentiment d'appartenance à la communauté. Les préoccupations liées à la confidentialité sont accrues dans ces contextes, car le fait de demander de l'aide peut rapidement devenir visible pour les autres. La peur des commérages, des représailles ou de la stigmatisation peut peser lourd dans la décision de garder le silence.

De nombreuses femmes autochtones déclarent avoir peu confiance dans le fait que les autorités, y compris la police et les hôpitaux, les croiront ou répondront avec respect. Cette méfiance est souvent renforcée par des expériences antérieures de racisme, de traitement irrespectueux ou d'inaction. Dans certains cas, les survivantes et survivants peuvent craindre que la divulgation entraîne des conséquences involontaires, comme l'implication des services de protection de l'enfance ou une surveillance accrue plutôt qu'une protection.

La réponse des services elle-même peut aussi être traumatisante. Les longs temps d'attente, la nécessité de répéter des événements traumatisants à plusieurs intervenants, les procédures médico-légales invasives ou les interactions avec des professionnels peu familiers avec les contextes culturels autochtones peuvent aggraver les préjudices. Lorsque les services sont offerts sans sécurité culturelle ni approche tenant compte des traumatismes, les survivants peuvent se sentir davantage impuissants, ce qui renforce la réticence à demander de l'aide à l'avenir. Ensemble, ces obstacles interconnectés créent un réseau complexe qui rend la divulgation et l'accès à un soutien significatif extrêmement difficiles.³⁵



³⁵ Ontario Native Women's Association, *Reconciliation with Indigenous Women*, https://b4e22b9b-d826-44fb-9a3f-afec0456de56.filesusr.com/ugd/4eaa9c_be059fe0cd844671839aef58558d893d.pdf, 33–34.

Traite de personnes visant les femmes, les filles et les personnes de diverses identités de genre autochtones

La traite de personnes illustre davantage l'intersection entre la violence systémique, la pauvreté et les traumatismes intergénérationnels. Les femmes et les filles autochtones sont surreprésentées parmi les personnes exploitées sexuellement au Canada.³⁶ Plusieurs vivent dans des conditions marquées par la peur constante, l'instabilité économique et la précarité du logement. Elles peuvent subir de la violence de la part de clients, de trafiquants et d'autres personnes, tout en craignant que les signalements à la police ou aux professionnels de la santé entraînent de l'incrédulité, du blâme ou d'autres préjugés. Les recruteurs peuvent manipuler les jeunes progressivement, parfois en se faisant passer pour des partenaires amoureux ou en s'appuyant sur des relations sociales existantes, y compris des amis ou des membres de la famille.

Lorsque des survivantes et survivants autochtones de la traite ou de la violence cherchent de l'aide, ils sont souvent confrontés au jugement, à l'incrédulité ou à des systèmes de services rigides qui ne sont pas conçus en fonction de leurs réalités. Même les services bien intentionnés peuvent être limités par des procédures complexes, de longues listes d'attente ou des mandats qui ne tiennent pas compte des besoins urgents en matière de sécurité. Pour de nombreuses femmes, s'adresser à un organisme de services comporte un risque personnel important, et se faire dire d'attendre des mois pour obtenir de l'aide peut équivaloir à ne recevoir aucun soutien. Les expériences de racisme systémique et de discrimination au sein des institutions contribuent également à la réticence à accéder aux services.

Ces réalités ne sont pas accidentelles. Les rapports soulignent régulièrement que la violence et le racisme vécus par les femmes autochtones font partie de l'héritage de la colonisation, qui a perturbé des sociétés autochtones fortes et stables, leurs systèmes de gouvernance, leurs économies et leurs fondements culturels sur plusieurs générations.³⁷ Les traumatismes intergénérationnels qui en résultent se reflètent aujourd'hui dans des taux plus élevés de pauvreté, de consommation de substances, de violence et de surreprésentation dans les systèmes de protection de l'enfance et de justice. Ces facteurs interconnectés créent des environnements où l'exploitation, y compris la traite de personnes, peut plus facilement se produire et persister.

Pour les femmes inuites en particulier, les impacts de la violence sont amplifiés par des couches de discrimination, un accès limité à des services culturellement adaptés ainsi que par des barrières géographiques et linguistiques. Les femmes inuites sont surreprésentées parmi les personnes vivant de la violence entre partenaires intimes et courent un risque accru de revictimisation lors de leurs interactions avec les systèmes de justice et de services sociaux traditionnels. Le manque de soutiens culturellement pertinents peut empêcher les survivantes et survivants d'obtenir l'aide dont ils ont besoin pour eux-mêmes et pour leur famille. Comme l'indique l'Ontario Native Women's Association, la traite de personnes est comme être pris dans une toile d'araignée dont on ne peut pas s'échapper.³⁸

³⁶ Ontario Native Women's Association, *Journey to Safe Spaces*, https://www.onwa.ca/_filesugd/33ed0c_1a2b7218396c4c71b2d4537052ca47cd.pdf, 2.

³⁷ Ibid.

³⁸ Ibid., 7.





Comprendre les contextes historiques et contemporains

Des organisations telles que Pauktuutit Inuit Women of Canada soulignent l'importance de comprendre les contextes historiques et contemporains afin de répondre efficacement à la violence. Le développement d'une meilleure connaissance des événements historiques clés et de leurs répercussions continues aide les intervenants à mieux comprendre la complexité de la violence entre partenaires intimes et ses effets étendus au sein des communautés inuites. Les initiatives de formation qui mobilisent les professionnels du système de justice, les jeunes et les membres des communautés mettent en évidence l'importance de la prévention, de réponses ancrées dans la culture et de la responsabilisation afin de favoriser des relations plus saines et des communautés plus sûres.³⁹

Traumatisme historique inuit, risques et traumatisme intergénérationnel⁴⁰

Le traumatisme est une expérience perturbante qui peut avoir de multiples répercussions négatives sur une personne, une famille et une communauté. Lorsqu'il n'est pas résolu, il peut se répercuter d'une génération à l'autre. Ce phénomène est appelé traumatisme historique ou intergénérationnel. Le traumatisme historique constitue une expérience collective complexe dans les communautés inuites, résultant de la colonisation. Il est essentiel que les professionnels du droit travaillant auprès des communautés inuites comprennent les liens entre le traumatisme vécu dans un contexte de violence entre partenaires intimes et les traumatismes historiques et intergénérationnels. Une meilleure compréhension des savoirs propres aux Inuit en matière de violence fondée sur le genre, ainsi que de leurs approches axées sur les forces en matière de relations familiales, est également bénéfique pour les professionnels.

Savoirs inuits en lien avec la violence fondée sur le genre

La violence fondée sur le genre ne faisait pas partie des sociétés et des cultures inuites avant le contact colonial, à une époque où les communautés dépendaient les unes des autres pour survivre. Les rôles de genre étaient distincts, les hommes et les femmes comptant les uns sur les autres pour subsister. Les pratiques parentales inuites reposaient sur l'exemplarité et le rôle de modèle positif auprès des enfants.

Les normes comportementales chez les Inuit ont été transmises oralement pendant des générations. Elles comprennent trois éléments du Qaujimajatuqangit :



Lorsque des conflits survenaient au sein des communautés, l'objectif principal était d'assurer la sécurité collective, sans aggraver la situation. Les Aînés et les chamans intervenaient lorsque des membres de la communauté ne respectaient pas ces attentes. Les interventions se faisaient directement auprès de la personne concernée, notamment par du counseling individuel ou de groupe, afin d'établir les faits et de déterminer une réponse appropriée. (Pauktuutit, 2020, p. 6 à 13)

Adapté de Pauktuutit Saimaniik : *Survivors of Intimate Partner Violence and the Family Justice System Response Training Resource 2023*

³⁹ Pauktuutit Inuit Women of Canada, SAIMANIIC: *Survivors of Intimate Partner Violence and the Family Justice System Response Training Resource*, https://pauktuutit.ca/wp-content/uploads/2025/03/Saimaniik-Toolkit_ENG.pdf.

⁴⁰ Ibid., 13.



Impacts de la violence familiale sur les communautés autochtones

Qu'est-ce que la violence entre partenaires intimes (VPI)?

La violence familiale, y compris la violence entre partenaires intimes (VPI), a des répercussions étendues qui dépassent les individus et touchent les enfants, les familles et des communautés entières. La VPI désigne la violence ou les mauvais traitements au sein de relations amoureuses ou de fréquentation. Elle peut inclure la violence physique, sexuelle, émotionnelle, financière ou le contrôle coercitif.

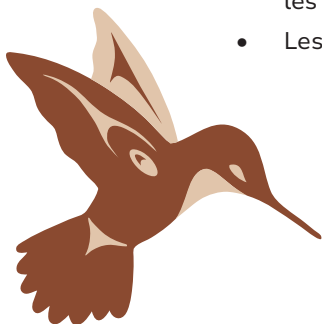
Comprendre les impacts de la violence familiale nécessite de reconnaître sa complexité. Il n'existe pas une seule cause pour expliquer pourquoi la violence se produit ou pourquoi les survivantes et survivants restent dans des relations dangereuses. Les facteurs contributifs peuvent inclure :

- Les inégalités structurelles
- Les histoires coloniales
- Le manque d'infrastructures et de services culturellement sécuritaires
- Des rôles de genre rigides
- Les traumatismes vécus durant l'enfance
- Les problèmes de santé mentale
- La consommation de substances
- Les obstacles liés à la communication et à la langue

L'accès aux services ne dépend pas seulement de leur disponibilité, mais aussi de la possibilité pour les survivantes et survivants d'y recourir de façon sécuritaire et efficace. Dans plusieurs régions, y compris certaines parties du Québec, les survivantes et survivants autochtones peuvent avoir accès à des services offerts principalement en français ou en anglais, alors que certains membres des communautés parlent peu ou pas le français, ce qui peut entraîner des malentendus, un manque de prise en compte de leur situation ou des interventions inadéquates de la part des autorités comme la police, les tribunaux et les fournisseurs de soins de santé.

Les survivantes et survivants peuvent rester dans une relation pour de nombreuses raisons interreliées, notamment :

- La peur
- La dépendance financière
- Le manque de logement sécuritaire
- Un accès limité à des services adaptés sur les plans culturel et linguistique
- Les préoccupations pour les enfants
- L'attachement émotionnel
- La normalisation de la violence
- La pression sociale ou familiale pour « maintenir la paix »⁴¹



Le risque est encore plus élevé lorsque l'identité autochtone se croise avec d'autres identités marginalisées. Par exemple, les personnes autochtones ²ELGBTQI+ déclarent des taux de VPI au cours de leur vie beaucoup plus élevés que les personnes autochtones non ²ELGBTQI+ (86 % contre 59 %), et les femmes autochtones en situation de handicap connaissent des taux de violence nettement plus élevés que celles sans handicap (74% contre 46 %).⁴² Ces vulnérabilités cumulées soulignent la nécessité d'adopter des approches intersectionnelles en matière de prévention et de soutien.

⁴¹ Ibid., 17–20.

⁴² Fraser Mustard Institute, "Interventions for the Prevention of Family Violence," 13.



Impacts physiques, émotionnels et sur la santé à long terme

Les effets de la violence entre partenaires intimes et de la violence familiale sont à la fois immédiats et à long terme. À court terme, les survivantes et survivants peuvent vivre :

- Des blessures physiques
- Une détresse émotionnelle
- De la peur
- Des troubles du sommeil
- Une grossesse non planifiée
- Des infections transmissibles sexuellement

Avec le temps, les impacts peuvent s'aggraver et inclure :

- La dépression
- L'anxiété
- Le trouble de stress post-traumatique
- Le trouble lié à l'usage de substances
- L'automutilation
- La douleur chronique
- Le suicide

Les survivantes et survivants peuvent également éprouver des problèmes de santé persistants liés aux traumatismes, notamment des troubles gynécologiques, des complications de grossesse, des problèmes digestifs et d'autres problèmes de santé liés au stress.

Certaines réactions d'adaptation au traumatisme, comme la consommation de substances ou l'adoption de comportements à haut risque, sont souvent stigmatisées plutôt que comprises comme des stratégies de survie. Cette stigmatisation peut décourager les survivantes et survivants de demander de l'aide. Des réponses ouvertes d'esprit, sans jugement et tenant compte des traumatismes sont donc essentielles afin que les survivantes et survivants se sentent en sécurité pour accéder à du soutien maintenant et à l'avenir.

Violence envers les femmes autochtones : indicateurs clés

- Taux de violence conjugale environ 3,5 fois plus élevés
- Probabilité accrue de formes graves de violence (p. ex. strangulation, menaces avec arme, agression sexuelle)
- Prévalence plus élevée de violence psychologique de la part des partenaires
- Exposition disproportionnée à la violence sexuelle à un jeune âge
- Taux d'homicide et de mortalité liés à la violence nettement plus élevés

Fraser Mustard Institute, "Interventions for the Prevention of Family Violence," p. 8.

Impacts sur les enfants et le bien-être intergénérationnel

La violence familiale n'affecte pas seulement les adultes. Les enfants qui grandissent dans des environnements marqués par la violence, le contrôle, la tension et la peur sont eux-mêmes des victimes, et non de simples témoins. L'exposition à des comportements de contrôle, d'intimidation et de violence peut influencer le développement émotionnel des enfants, leur sentiment de sécurité et leurs relations futures. Les dynamiques de violence peuvent inclure l'utilisation des enfants pour surveiller ou intimider un parent, la restriction de leurs activités, le fait de rabaisser leur parent ou leur personne soignante devant eux, ou de limiter l'accès aux ressources de base.

Grandir dans de tels environnements peut normaliser la violence, renforcer la peur et l'hypervigilance, et contribuer à des difficultés émotionnelles et comportementales à long terme. Ces impacts peuvent également contribuer à des cycles de violence d'une génération à l'autre, particulièrement lorsqu'ils sont combinés à des expériences plus larges de traumatismes intergénérationnels, d'inégalités systémiques et de facteurs de stress à l'échelle communautaire.

L'impact caché du contrôle coercitif

Une compréhension plus large de la violence familiale inclut le contrôle coercitif, qui renvoie à un continuum de manipulation, d'humiliation, d'isolement et d'exploitation utilisé pour établir une domination et priver les victimes de leur autonomie. Ce schéma est souvent graduel, cumulatif et difficile à reconnaître, car il ne laisse pas nécessairement de blessures physiques visibles.

Le contrôle coercitif peut inclure la surveillance des déplacements, le contrôle des finances, l'isolement des victimes de leur famille et de leurs réseaux de soutien, la régulation des comportements quotidiens, ainsi que l'utilisation de menaces, de manipulation psychologique (gaslighting) ou d'humiliation. Les survivantes et survivants décrivent souvent vivre dans un état constant de peur, « marcher sur des œufs », douter de leurs propres perceptions et perdre leur sentiment d'individualité et leur capacité à prendre des décisions. L'impact psychologique cumulatif des menaces, du harcèlement et de l'isolement est souvent décrit comme étant aussi dévastateur, voire plus dévastateur, que la violence physique.

Il est important de noter que le risque d'homicide peut augmenter pendant les périodes de séparation. Les recherches sur les homicides conjugaux indiquent que 67 % surviennent au moment où une relation se termine ou après la séparation, et la présence de contrôle coercitif constitue un indicateur important de danger, même en l'absence de violence physique récente.⁴⁴ Dans de nombreux cas d'homicide entre partenaires intimes, des schémas d'isolement, de surveillance et d'escalade des menaces étaient présents bien avant l'intensification de la violence physique. Reconnaître ces signes avant-coureurs peut être une question de survie.

⁴³ Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (RMFVVC), *Principales manifestations du contrôle coercitif et exemples associés* (Montréal: RMFVVC, 2022), 1, <https://maisons-femmes.qc.ca/wp-content/uploads/2022/10/Napperon-contrôle-coercitif-web-VF-LR.pdf>.

⁴⁴ Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (RMFVVC), *Tool 1: Comprendre le contrôle coercitif (version courte)* (Montréal: Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, 2022), https://maisons-femmes.qc.ca/wp-content/uploads/2022/11/Outils1-VersionCourte-Web_vf.pdf, p4.



Figure: 43

Principales manifestations du contrôle coercitif et exemples associés

Blâme

- Lui dit qu'il ne peut pas rester sobre tant qu'il vit avec une folle comme elle
- Lui dit que si jamais elle le quitte, il se tuera et ce sera de sa faute
- Lui dit qu'il ne se mettrait pas en colère si elle arrivait à faire taire les enfants et à les contrôler

Humiliation

- Agit de façon à l'embarrasser ou l'humilier en public
- La compare physiquement à d'autres personnes

Détournement cognitif

- Pique des crises, l'insulte et l'agresse, puis quand elle le confronte à ce sujet, l'accuse d'exagérer ou d'inventer des histoires de toutes pièces
- Lui répète qu'elle passe son temps à imaginer des problèmes, qu'elle exagère
- La frappe et, plus tard, lui demande comment elle s'est fait mal

Surveillance et interrogatoire

- Lui demande qui elle a vu, quand et pourquoi
- Lui demande de texter où elle se trouve, texter à l'arrivée et au départ, podomètre calculé, compte-rendu exigé
- L'accompagne dans toutes ses allées et venues

Violence sexuelle

- Fait pression sur elle pour avoir des relations sexuelles
- La force à regarder de la pornographie, lui demande de faire des choses humiliantes et dégradantes
- Contrôle sa contraception et ses grossesses (poursuite ou avortement)

Violence spirituelle

- Se moque de ses croyances religieuses ou spirituelles
- L'oblige à adopter des pratiques et rituels qui ne sont pas les siens
- Déforme ses croyances pour la culpabiliser, la rabaisser ou lui imposer des règles

Isolement

- Empêche les contact avec ses proches en effaçant les nouvelles communications sur son téléphone, en lui interdisant de les voir ou de leur parler.
- L'empêche de quitter la maison, confisque les clés de la voiture ou les chaussures.
- Refuse qu'elle aille à l'école ou au travail

Violence physique

- La pousse, la frappe
- L'étrangle
- Lui crache dessus

Menaces

- Menace de partir avec les enfants, de lui faire perdre la garde
- Menace de la tuer, elle ou des personnes qui lui sont chères
- Menace de la poursuivre en cour ou d'alerter les services sociaux ou d'immigration

Abus via les technologies

- Entre dans son compte, lit ses messages, se fait passer pour elle et interagit à sa place sur les médias sociaux
- Confisque son téléphone, retire la carte SIM
- La suit avec les applications de géolocalisation

Violence économique

- Contrôle le budget et l'accès aux cartes bancaires et de crédit
- Menace de la priver d'argent ou de biens essentiels
- L'empêche d'avoir accès à la douche, au bain, à la toilette, au repas ou au lit conjugal
- Contrôle son transport

Harcèlement

- La traque, la suit ou la fait suivre par des amis
- Rôde ou se présente chez elle ou à son lieu de travail pour s'assurer qu'elle s'y trouve bel et bien
- Lui envoie de façon répétée des textos, parfois sous le couvert de communications concernant les enfants





Obstacles et risques dans les communautés éloignées et nordiques

Les survivantes et survivants vivant dans des communautés autochtones isolées ou éloignées font face à des défis supplémentaires et distincts. Le transport limité, l'isolement géographique et le manque d'infrastructures peuvent rendre extrêmement difficile le fait de quitter une situation dangereuse ou d'accéder à des services dans les centres urbains. Les survivantes et survivants peuvent également hésiter à quitter leur communauté en raison des liens culturels, de la pression sociale ou de la peur de perdre leur lien avec leur famille et leur territoire.

L'accès aux services peut être davantage compliqué par des préoccupations liées à la vie privée et à la confidentialité dans les petites communautés, où les fournisseurs de services peuvent être des membres de la famille ou des connaissances. Le roulement élevé du personnel de soutien, le manque de services culturellement sécuritaires, l'accès peu fiable à Internet et au téléphone, ainsi que la dépendance économique envers un partenaire en raison de la pénurie de logements et des inégalités en matière d'emploi créent tous des obstacles supplémentaires. Dans certaines régions, l'accès facile aux armes à feu peut également accroître les risques et le danger.

Pour les communautés inuites en particulier, l'isolement géographique et l'accès uniquement par avion limitent considérablement la disponibilité des services. Les femmes inuites et les personnes inuites de diverses identités de genre connaissent certains des taux de violence les plus élevés au Canada, pourtant les services accessibles et culturellement appropriés demeurent limités. Ce manque d'options sécuritaires est lié à des facteurs systémiques, institutionnels et structurels, et la mise en œuvre lente des appels à la justice nationaux a fait en sorte que de nombreuses voix et de nombreux besoins inuits demeurent insuffisamment pris en compte.

En résumé, les principaux obstacles peuvent inclure :

- L'isolement géographique et le manque de transport
- Le nombre limité de services culturellement sécuritaires
- Les préoccupations liées à la confidentialité dans les petites communautés
- La pénurie de logements
- La dépendance économique envers le partenaire
- Les barrières linguistiques et l'accès limité aux services d'interprétation

Taux disproportionnés de violence envers les femmes autochtones

Les données disponibles mettent en évidence l'impact disproportionné de la violence sur les femmes et les communautés autochtones. Selon l'Assemblée des Premières Nations :

- Les femmes autochtones sont quatre fois plus susceptibles que les femmes non autochtones d'être victimes de violence.
- Elles sont fortement surreprésentées parmi les victimes d'homicide et les femmes disparues au Canada.
- Elles sont environ deux fois plus susceptibles de subir de la violence de la part d'un partenaire actuel ou ancien.
- Plus de la moitié déclarent avoir subi une agression physique au cours de leur vie.
- Près de la moitié déclarent avoir subi une agression sexuelle au cours de leur vie.
- Entre 2001 et 2014, les taux d'homicide impliquant des victimes autochtones de sexe féminin étaient environ quatre fois plus élevés que ceux des femmes non autochtones, avec une surreprésentation encore plus marquée dans les territoires.⁴⁵

Ces statistiques reflètent des réalités systémiques plus larges plutôt que des incidents isolés, et ces tendances ne sont pas des écarts abstraits. Elles se reflètent dans la crise nationale persistante des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées (FFADA), dans laquelle des milliers de femmes, de filles et de personnes 2ELGBTQI+ autochtones ont disparu ou ont été tuées au cours des dernières décennies.⁴⁶ Des enquêtes nationales et des enquêtes menées par les communautés ont documenté comment le racisme systémique, l'inaction policière, les lacunes de compétence, la pauvreté, l'instabilité du logement et les traumatismes intergénérationnels créent des conditions où la violence devient normalisée, sous-déclarée et insuffisamment prise en charge. Les conséquences qui en résultent ne sont pas seulement psychologiques ou sociales; elles sont fréquemment mortelles.



⁴⁵ Assemblée des Premières Nations, "Murdered & Missing Indigenous Women & Girls," accédé le 23 février 2026, <https://afn.ca/rights-justice/murdered-missing-indigenous-women-girls/>.

⁴⁶ Human Rights Canada (Droits de la personne), *Femmes, filles et personnes 2ELGBTQI+ autochtones disparues et assassinées*. Guide de ressources, Musée canadien pour les droits de la personne, accédé le 28 février 2026.

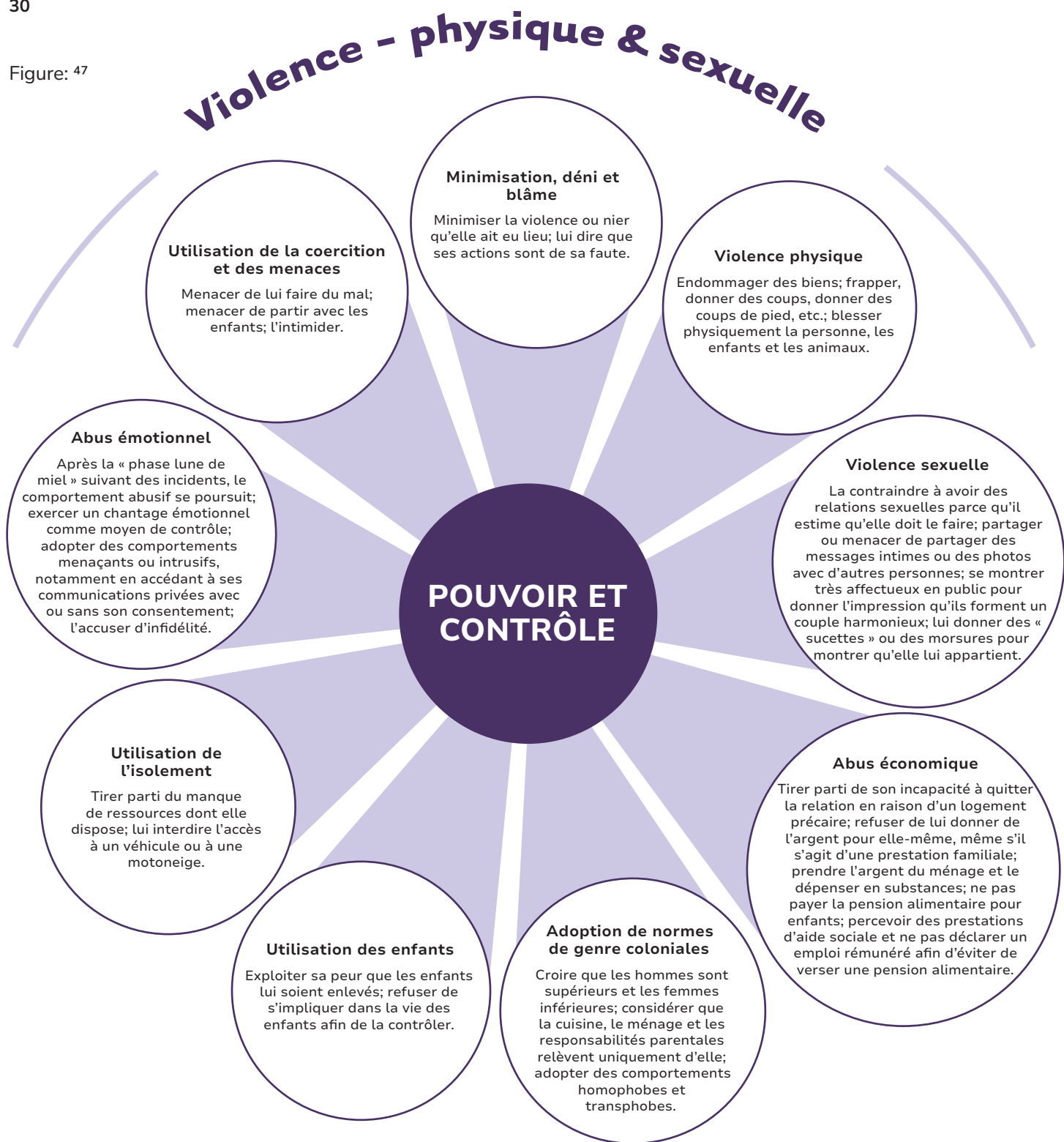
Impacts à l'échelle communautaire et structurelle

Les répercussions de la violence familiale se propagent à l'ensemble de la communauté, affectant la sécurité communautaire, la cohésion sociale et le bien-être à long terme. La violence contribue à des cycles de traumatismes, de pauvreté, d'instabilité du logement et d'implication avec les systèmes de protection de l'enfance et de justice. Dans des contextes marqués par la colonisation, le racisme systémique et la perturbation des structures culturelles et de gouvernance, ces impacts sont encore amplifiés.

Pour de nombreuses survivantes et de nombreux survivants autochtones, les interactions avec les systèmes de justice et de santé peuvent être retraumatisantes en raison de la discrimination, du manque de sensibilisation culturelle et de ressources inadéquates. Comme l'a souligné Pauktuutit Inuit Women of Canada, les femmes inuites qui interagissent avec les systèmes de justice font souvent face à plusieurs formes de discrimination, à un accès limité à des services culturellement appropriés et à un risque accru de retraumatisation, ce qui peut les empêcher, elles et leurs familles, de recevoir un soutien adéquat.

En conclusion, les impacts de la violence familiale doivent être compris comme étant interconnectés — touchant la santé physique, émotionnelle, spirituelle et mentale, le développement des enfants, la sécurité communautaire et la continuité culturelle. La prise en compte de ces impacts nécessite des réponses holistiques, ancrées dans la culture et fondées sur la communauté, qui reconnaissent à la fois les torts immédiats causés par la violence et les conditions structurelles plus larges qui la perpétuent.

Figure: 47



Roue du pouvoir et du contrôle

Les programmes d'intervention en matière de violence conjugale de Duluth, au Minnesota, ont élaboré la Roue du pouvoir et du contrôle. Cet outil vise à mieux comprendre la violence entre partenaires intimes et décrit les différentes façons dont l'agresseur peut exercer du pouvoir et du contrôle.

La roue a été adaptée afin de refléter les réalités propres à diverses communautés et contextes. La figure ci-dessous correspond à une adaptation pour les communautés inuites.

Adapté de la Roue originale du pouvoir et du contrôle, Domestic Abuse Intervention Programs, Duluth, Minnesota.
www.theduluthmodel.org

Soutenir les membres des communautés autochtones

« Les enjeux de violence, d'abus, de harcèlement et d'intimidation peuvent susciter de la peur quant à la façon de réagir et de gérer les risques de responsabilité civile et d'accusations criminelles. Les meilleurs antidotes à ces peurs sont la sensibilisation au problème, la connaissance des enjeux, la gestion des risques et les mesures préventives. »⁴⁹

Comment les intervenants peuvent soutenir les personnes vivant de la violence

Soutenir les membres des communautés autochtones qui vivent de la violence nécessite des approches tenant compte des traumatismes et de la violence, culturellement sécuritaires, et ancrées dans une compréhension de l'histoire coloniale, des inégalités systémiques et des forces des communautés. Les fournisseurs de services ne savent pas toujours si une personne a vécu de la violence et devraient donc supposer qu'une approche tenant compte des traumatismes et de la violence est appropriée dans toutes les interactions. Comme le souligne le guide d'EQUIP Healthcare, « de bons soins ne nécessitent pas la divulgation d'une telle expérience; l'objectif est d'assurer des soins sécuritaires pour tous. »⁵⁰

Principes de base pour un soutien culturellement sécuritaire :

- Adopter une approche tenant compte des traumatismes et de la violence dans toutes les interactions
- Éviter d'exiger la divulgation de la violence
- Prioriser la sécurité émotionnelle, physique et culturelle
- Respecter l'autonomie et le rythme de prise de décision
- Reconnaître les contextes systémiques et coloniaux qui façonnent les expériences



« Le traumatisme n'est pas un chapitre lointain de l'histoire, c'est une réalité quotidienne façonnée par les effets durables du colonialisme, du racisme systémique, de la violence intergénérationnelle et de l'érosion des systèmes de soutien traditionnels. Ces réalités sont aggravées par des défis tels que le surpeuplement des logements, l'accès limité aux services d'urgence et les obstacles à l'accès à des ressources culturellement sécuritaires. »⁵¹

49 Canadian Red Cross, *Ten Steps Manual*, https://cdn.redcross.ca/prodmedia/crc/documents/Where-We-Work/Canada/Yukon-%20NWT-%20Nunavut/Ten-Steps-Manual_English-PDF.pdf, 5.

50 EQUIP Health Care, *Top Things to Consider: Supporting People Who Have Experienced Violence, Trauma, or Abuse* (Vancouver: EQUIP Health Care, 2018), <https://equiphealthcare.ca/files/2019/12/Top-things-support-people-Jan-15-2018-1.pdf>.

51 Street Safe Self Defence Canada, "Indigenous Self Defence Training," accessed February 23, 2026, <https://streetsafeselfdefence.com/indigenous-self-defence/>.

Les meilleures choses

Principales actions que tout prestataire de services peut poser pour soutenir les personnes vivant de la violence

Souvent, il est impossible de savoir si une personne a vécu ou vit actuellement de la violence. Une approche tenant compte des traumatismes et de la violence est appropriée, que cela soit connu ou non. Offrir des soins de qualité ne nécessite pas de dévoilement; l'objectif est d'assurer des soins sécuritaires pour toutes les personnes.

Signes qu'une personne pourrait vivre de la violence

Blessures | Symptômes de santé mentale | Consommation d'alcool ou de drogues | Difficultés financières | Séparation récente | La personne annule des rendez-vous, utilise les services de santé plus fréquemment ou laisse son partenaire répondre à sa place lors des consultations | Un partenaire ou un parent est toujours présent et répond pour la personne.

Pour toutes les personnes

Présumer que la majorité des clients ont vécu une forme de violence et que toute personne peut actuellement en vivre.

Etre attentif aux signes indiquant qu'une personne pourrait vivre de la violence.

Créer des environnements émotionnellement et physiquement sécuritaires pour toutes les personnes et les prestataires de services; offrir des soins adaptés aux personnes ayant vécu de la violence.

Démontrer ses connaissances en reconnaissant que les enjeux de santé mentale et de consommation de substances sont souvent liés à des expériences de violence, et que certains événements, comme une grossesse, peuvent correspondre à une période où la violence débute ou s'intensifie.

Interagir avec respect envers toutes les personnes.

Favoriser des possibilités de choix et d'autonomie pour les personnes.

Pour les personnes susceptibles de vivre ou vivant actuellement de la violence

Écouter Écouter attentivement, avec empathie et sans jugement; être attentif aux signes indiquant qu'une personne pourrait vivre de la violence.

« **Cela semble vraiment difficile** »

S'enquérir des besoins et des préoccupations Évaluer les différents besoins et y répondre, qu'ils soient émotionnels, physiques, sociaux ou pratiques (par exemple, la garde d'enfants).

Valider Montrer que vous comprenez et que vous croyez à l'expérience vécue. Si la personne évoque la violence, lui assurer qu'elle n'est pas responsable.

« **Vous avez fait preuve de beaucoup de force** »
« **Personne ne mérite cela** »

Renforcer la sécurité

Discuter d'un plan pour se protéger en cas de nouvelle situation de violence.

« **Je suis préoccupé par votre sécurité** »
« **J'aimerais vous aider à élaborer un plan de sécurité** »

Soutenir

Aider la personne à accéder à de l'information, à des services et à du soutien social.

« **Serait-il correct que je vous propose quelques ressources ou conseils ?** »

Pour vous-même

Examinez vos propres **privileges et présumés**, par exemple en ce qui concerne l'éducation, la fonction, le pouvoir, la richesse ou les expériences de violence.

Renseignez-vous sur les effets de la violence sur la santé, l'évaluation du danger et la planification de la sécurité.

Au sein de votre organisation

Remettre en question un langage qui objectifie, juge ou blâme.

Utiliser « femme », « homme », « personnes » plutôt que « femme battue », « agresseur », « utilisateur de drogues injectables », « à risque »

Remplacer « elle ne veut pas d'aide » → « l'aide offerte ne répond pas à ses besoins »;

Remplacer « patient non conforme » → « soins inadaptes »

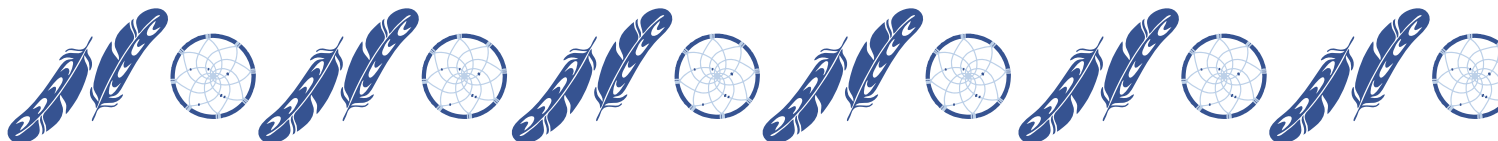
Concevoir et adapter les soins pour soutenir et favoriser l'autonomisation

Par exemple, revoir les consignes habituelles liées au déshabillage, les politiques d'annulation et l'aménagement des salles d'attente

Contribuer à des conditions organisationnelles favorables à des soins de qualité

Par exemple, les ratios prestataires de services patients, les politiques et la culture organisationnelle

Pour en savoir plus sur EQUIP Health Care, visitez : www.equiphealthcare.ca



Soins tenant compte des traumatismes et de la violence (STCTV)

Les soins tenant compte des traumatismes et de la violence (STCTV) constituent un cadre fondamental pour soutenir les survivantes et survivants de violence. Les STCTV reconnaissent explicitement que le traumatisme ne se limite pas à des événements isolés, mais peut inclure une exposition répétée à la violence, à la discrimination et à des préjudices structurels. Les STCTV « visent à rendre les pratiques et les politiques sécuritaires, notamment en prévenant d'autres préjudices », tout en établissant des liens entre les traumatismes et la violence et les déterminants sociaux et structurels de la santé. ⁵³

Ce cadre repose sur quatre principes fondamentaux :

1. Comprendre les traumatismes et la violence, en particulier la violence structurelle et ses répercussions;
2. Créer des environnements sûrs sur les plans émotionnel, culturel et physique;
3. Favoriser des possibilités de choix, de collaboration et de liens;
4. Offrir un soutien axé sur les forces et le développement des capacités. ⁵⁴

Les principes des soins tenant compte des traumatismes et de la violence (TVIC) illustrent comment ceux-ci peuvent être appliqués aux niveaux organisationnel et individuel.

AXE : Violence structurelle et systémique

AXE : Lutte active contre la discrimination et la stigmatisation

1 Comprendre les traumatismes, la violence et leurs répercussions sur la vie et les comportements des personnes

Politiques et procédures organisationnelles

- Élaborer des politiques et des processus visant à instaurer une culture fondée sur la compréhension des traumatismes et de la violence
- Offrir au personnel des formations sur les effets de la violence et des traumatismes sur la santé, ainsi que sur le traumatisme vicariant

Interactions individuelles

- Être attentif aux antécédents possibles et à leurs effets (signaux d'alerte)
- Accueillir les dévoilements de façon appropriée : croire le récit de la personne, reconnaître et valider son expérience et exprimer une préoccupation pour sa sécurité et son bien-être

2 Créer des environnements émotionnellement, culturellement et physiquement sécuritaires pour toutes les personnes et les prestataires de services

Politiques et procédures organisationnelles

- Créer des espaces accueillants et des processus d'accueil; mettre l'accent sur la confidentialité et les priorités de la personne
- Solliciter l'avis des usagers sur des approches sécuritaires et inclusives
- Soutenir le personnel à risque de traumatisme vicariant (par exemple, soutien entre pairs, suivis réguliers, programmes d'autosoins)

Interactions individuelles

- Adopter une approche sans jugement (favoriser un sentiment d'acceptation et de dignité)
- Favoriser les liens et la confiance
- Fournir des informations claires et préciser les attentes

3 Favoriser des possibilités de choix, de collaboration et de liens

Politiques et procédures organisationnelles

- Mettre en place des politiques et des processus favorisant la souplesse et encourageant la prise de décision partagée et la participation
- Impliquer les personnes utilisatrices de services dans l'identification des moyens de mettre en œuvre les services et les programmes

Interactions individuelles

- Offrir de véritables choix en matière de soins
- Examiner les options de manière collaborative
- Écouter activement et accorder une place centrale à la voix de la personne

4 Adopter une approche axée sur les forces et le développement des capacités pour soutenir les personnes

Politiques et procédures organisationnelles

- Accorder suffisamment de temps pour permettre une participation significative
- Offrir des options de programmes pouvant être adaptées aux besoins, aux forces et aux contextes des personnes

Interactions individuelles

- Reconnaître les forces des personnes et les aider à les identifier
- Reconnaître les effets des conditions historiques et structurelles
- Enseigner des stratégies pour s'apaiser, se recentrer et reconnaître les déclencheurs

Adapté de Ponice et coll. (2016).

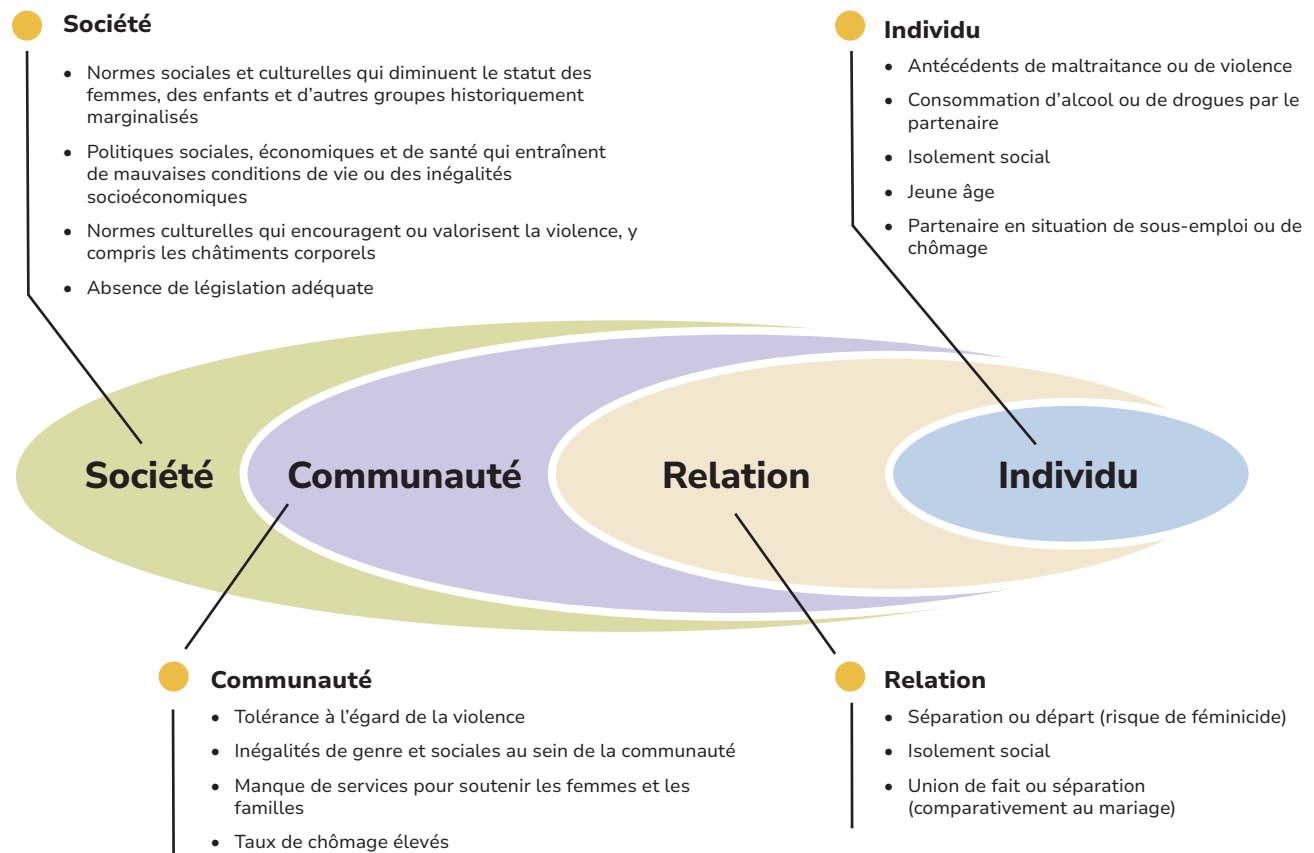
53 EQUIP Health Care, *Trauma- and Violence-Informed Care (TVIC) Backgrounder* (Vancouver: University of British Columbia, 2024), <https://shorturl.at/j40MZ>, 1.

54 Ibid., 5.

Le traumatisme peut avoir des effets profonds sur le comportement et la santé. En effet, il peut être « plus que le stress quotidien » et peut inclure des expériences de choc, de terreur, de honte et d'impuissance. Il peut également « reconfigurer le cerveau et notre corps », en affectant la régulation du stress et en entraînant un état d'hyperactivation, de retrait, ou des mécanismes d'adaptation tels que la consommation de substances. Ces réactions doivent être comprises comme des effets attendus des traumatismes et de la violence, plutôt que comme des signes de non-collaboration ou de refus de recevoir des soins.⁵⁵

Il est également important de reconnaître que le traumatisme agit aussi à des niveaux collectifs. Les politiques et les pratiques peuvent elles-mêmes constituer des formes de violence; le racisme systémique, le sexisme, la discrimination fondée sur le handicap, la pauvreté et l'insécurité en matière de logement sont considérés comme des conditions structurelles qui aggravent les inégalités sociales et de santé.

Le modèle écologique de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), adapté comme suit, peut s'avérer utile. Figure: ⁵⁶



Adapté de Krug et coll. (2002).

« La littérature suggère qu'une approche à volets multiples est nécessaire, notamment l'engagement des hommes en tant que modèles, leaders et alliés pour travailler avec d'autres hommes et garçons afin de promouvoir des conceptions saines et positives de la masculinité. »⁵⁷

⁵⁵ EQUIP Health Care, "Trauma and Violence," accessed February 23, 2026, <https://equiphealthcare.ca/resources/equity-essentials/trauma-and-violence/>.

⁵⁶ EQUIP Health Care, *TVIC Backgrounder*, 2.

⁵⁷ Shift: The Project to End Domestic Violence, "Engaging Men and Boys in Domestic Violence Prevention: Opportunities and Promising Approaches" (Calgary: University of Calgary, 2013),



Créer des espaces culturellement sécuritaires et éliminer les obstacles aux soins

La création d'environnements culturellement sécuritaires est essentielle pour soutenir les membres des communautés autochtones. Les peuples autochtones au Canada continuent de faire face au racisme et à la discrimination lorsqu'ils accèdent aux services de santé et sociaux, ce qui affecte directement leurs états de santé et leur volonté de chercher des soins. L'Association des femmes autochtones du Canada souligne que les patientes et patients autochtones rapportent souvent que leurs préoccupations sont « écartées, ignorées ou mal comprises par les professionnels de la santé », ce qui pousse plusieurs à retarder ou à éviter un traitement.

Le respect des langues autochtones constitue un élément crucial des soins culturellement sécuritaires. La langue est profondément liée à l'identité, à la culture, à la guérison et à la confiance. Lorsque les services sont offerts uniquement en anglais ou en français, les peuples autochtones peuvent se sentir exclus, mal compris ou voir leur accès au soutien réduit. Dans la mesure du possible, les prestataires de services devraient faciliter l'interprétation, utiliser un langage clair et respectueux, et reconnaître que communiquer dans sa propre langue peut être essentiel à la sécurité émotionnelle et à une participation significative.

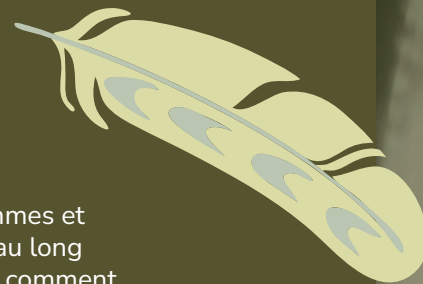
La recherche montre également que les stéréotypes restent omniprésents. De nombreuses études documentent que les patientes et patients autochtones sont stéréotypés par les professionnels de la santé, qui supposent parfois à tort l'usage de substances, la violence ou le non-respect des traitements. Le genre accentue ces expériences, les femmes et les filles autochtones faisant face à des stéréotypes misogynes, comme être perçues comme de mauvaises mères, sexuellement irresponsables ou incapables de prendre des décisions éclairées concernant leur propre corps.⁵⁹

Être culturellement sécuritaire n'est pas un simple avantage; c'est une responsabilité professionnelle et éthique. Pour les prestataires de services travaillant au Canada, la sécurité culturelle représente l'une des actions minimales nécessaires pour commencer à traiter et à réparer les préjudices continus causés par la colonisation, le racisme systémique et la violence institutionnelle à l'encontre des peuples autochtones.



58 Native Women's Association of Canada, *Bridging the Gap*, 16.

59 Ibid.



Ces récits ont eu des conséquences profondes. La stérilisation forcée de femmes et de personnes enceintes autochtones, documentée à travers le Canada tout au long du XX^e siècle et rapportée par des survivantes ces dernières années, reflète comment des hypothèses racialisées et genrées sur la maternité autochtone se sont traduites en violations de l'autonomie reproductive. Des survivantes ont décrit avoir été poussées à consentir à des ligatures des trompes pendant le travail ou immédiatement après l'accouchement, à des moments de grande vulnérabilité, parfois sous la menace de la prise en charge de l'enfant ou présentées comme une contraception de routine.⁶⁰

Ces expériences ne se produisent pas isolément. Elles contribuent à une méfiance profonde et continue envers les systèmes de santé occidentaux, particulièrement lorsque les services ne tiennent pas compte des besoins culturels autochtones et lorsque les processus de consentement éclairé sont compromis. Lorsque les milieux de soins de santé sont associés à la coercition, au rejet ou au non-respect de l'autonomie corporelle, il est compréhensible que les survivantes hésitent à chercher des soins, à révéler des violences ou à accéder aux services de soutien.⁶¹

En résumé, les environnements de soins culturellement sécuritaires devraient inclure :

- Une communication respectueuse et sans jugement
- La reconnaissance de l'histoire coloniale et des traumatismes
- Des politiques flexibles qui réduisent les obstacles à l'accès
- L'inclusion des options de guérison autochtones lorsque demandées
- Le respect de l'identité culturelle, de la langue et de la spiritualité

⁶⁰ Kate Kyle and Juanita Taylor, "A Pregnancy Almost Denied," CBC News, May 20, 2025, <https://www.cbc.ca/newsinteractives/features/forced-sterilization>.

⁶¹ Indeed, barriers to safety are compounded by cultural obstacles, inaccessibility of services, and widespread mistrust of the police, criminal justice system, and other institutions intended to provide protection. This mistrust is rooted in long histories of discriminatory enforcement, child apprehension, and systemic neglect.

For more, see: Fraser Mustard Institute, "Interventions for the Prevention of Family Violence," 12.



Pratique réflexive et respectueuse pour les prestataires de services

Le soutien aux survivantes et survivants autochtones commence par une démarche de réflexion personnelle et une pratique intentionnelle. Les prestataires de services sont encouragés à examiner leurs propres présupposés, leurs privilèges et leur pouvoir institutionnel, notamment la façon dont des facteurs tels que le niveau de scolarité, la fonction occupée et le statut social influencent les interactions avec les clients. Il est également essentiel de remettre en question le langage stigmatisant. Par exemple, il est recommandé de remplacer des expressions comme « patient non conforme » par « soins inadaptés », ou encore « elle ne veut pas d'aide » par « l'aide offerte ne répond pas à ses besoins ». ⁶²

Les prestataires doivent également être attentifs aux signes possibles de violence ou de contrôle coercitif, notamment les annulations fréquentes, une utilisation accrue des services, des difficultés financières, une séparation récente, ou encore des situations où un partenaire s'exprime systématiquement à la place de la personne ou demeure présent lors des rendez-vous. Ces situations peuvent refléter non seulement une dynamique de contrôle, mais aussi des obstacles concrets qui limitent la capacité d'une personne à accéder aux soins de façon sécuritaire et continue. Les difficultés de transport, l'absence de services de garde, l'insécurité alimentaire et l'instabilité du logement peuvent nuire à la présence aux rendez-vous et au suivi. ⁶³

Dans la mesure du possible, les organisations peuvent atténuer ces obstacles par des mesures simples mais significatives, telles que :

- offrir des titres de transport ou des bons de déplacement
- aider à la prise et à la gestion des rendez-vous
- orienter vers des banques alimentaires ou des ressources d'aide financière d'urgence
- accompagner les personnes dans leurs démarches liées au logement ou à l'aide au revenu

Ces interventions doivent être mises en œuvre avec sensibilité, sans présumer des situations ni exiger de dévoilement. Concevoir des services qui favorisent l'autonomisation implique d'adapter les politiques et les environnements afin de réduire la vulnérabilité. Cela peut inclure une révision des procédures d'accueil, des attentes liées au déshabillage, de l'aménagement des salles d'attente, des pratiques de confidentialité et des politiques d'annulation, afin de s'assurer qu'elles ne créent pas involontairement de la crainte ou des obstacles à l'accès aux services. ⁶⁴

⁶² EQUIP Health Care, *Top Things to Consider*.

⁶³ Ibid.

⁶⁴ Ibid.

Pratiques de guérison ancrées dans la culture et approche holistique

Les pratiques de guérison culturellement ancrées sont essentielles pour soutenir les membres des communautés autochtones. Avant le contact avec les Européens, les communautés autochtones utilisaient des systèmes de guérison holistiques qui prenaient en compte le bien-être émotionnel, physique, spirituel et mental. Toutefois, les politiques coloniales ont perturbé la transmission des savoirs et des pratiques traditionnels. Comme le souligne l'Association des femmes autochtones du Canada, « par l'imposition de politiques coloniales destructrices, les savoirs et pratiques autochtones ont été interrompus et la transmission des connaissances traditionnelles en matière de guérison a été grandement entravée ». ⁶⁵

Aujourd'hui, de nombreuses communautés rétablissent ces pratiques dans une démarche de revitalisation culturelle et de guérison. Ces approches, qui touchent les dimensions spirituelle, émotionnelle, physique et mentale, peuvent inclure :

- des rencontres avec des Aînés et des guérisseurs traditionnels, des cercles de partage et le récit de récits
- des cérémonies, comme la purification par la fumée (smudging), le tambour, la tente de sudation ou la loge de cèdre
- l'utilisation de médecines traditionnelles et d'objets sacrés
- le lien avec la nature et des pratiques de guérison axées sur le territoire
- la reconnexion culturelle, l'apprentissage de la langue et le soutien communautaire
- du counseling individuel ou de groupe ⁶⁶

Il est essentiel de souligner que ces pratiques doivent être considérées comme des approches directrices plutôt que comme des modèles prescriptifs, puisque les méthodes de guérison varient grandement entre les communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis. L'intégration de pratiques culturellement ancrées dans les services courants peut renforcer la confiance et améliorer l'accessibilité, étant donné que les approches autochtones de la guérison sont souvent absentes des systèmes de santé conventionnels. ⁶⁷

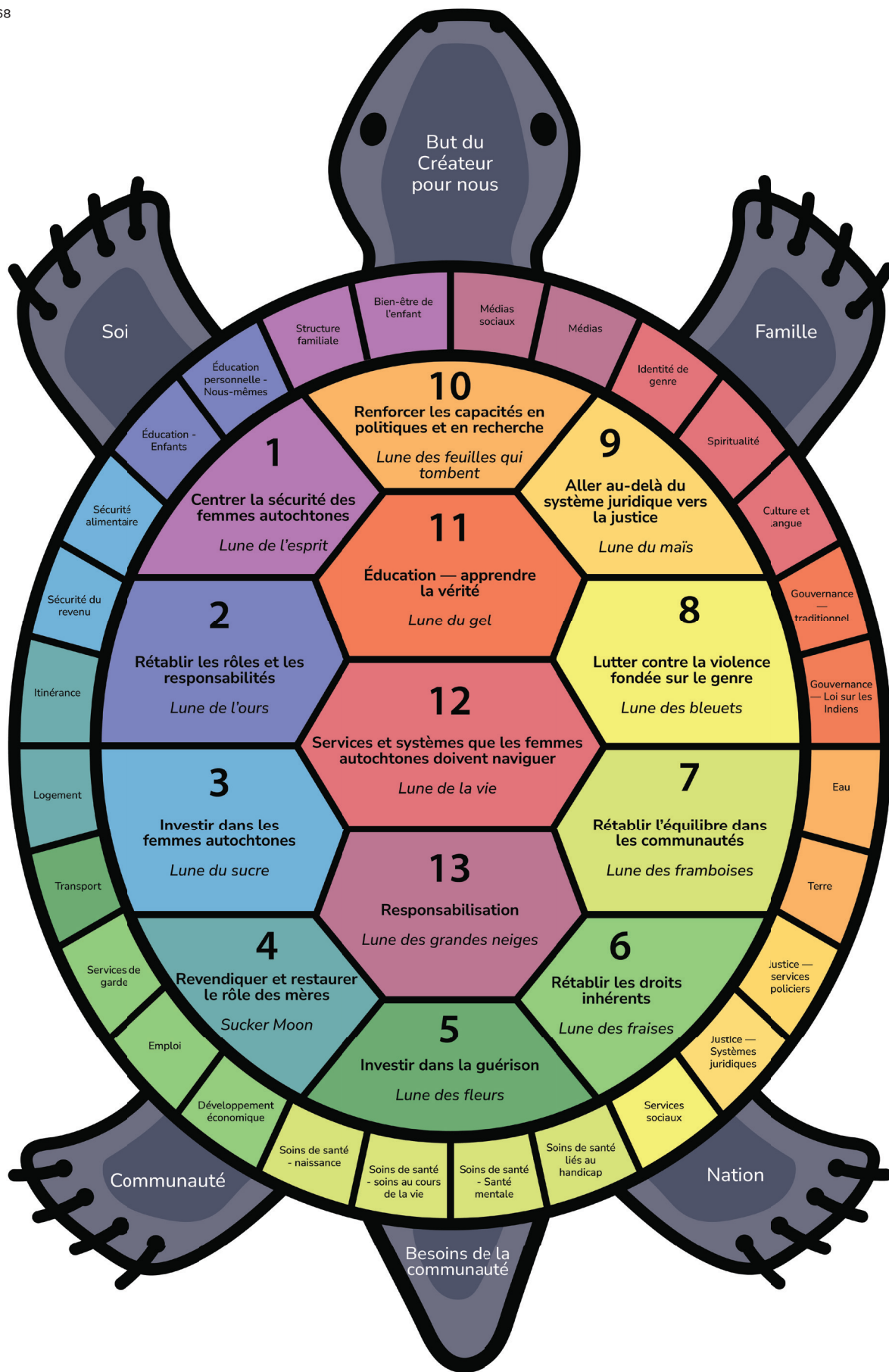


⁶⁵ Association des femmes autochtones du Canada, *Bridging the Gap*, p.8.

⁶⁶ Ibid., 10.

⁶⁷ Ibid.

Figure: 68



Approches de décolonisation et approches dirigées par les communautés

De nombreuses institutions canadiennes n'ont pas été conçues en tenant compte des systèmes de savoirs autochtones. Une approche de décolonisation consiste à comprendre les effets de la colonisation, à reconnaître la valeur de multiples formes de savoirs et à respecter les processus propres aux communautés.⁶⁹

Cette approche met l'accent sur le renforcement des liens familiaux et communautaires, la collaboration avec les leaders communautaires et les gardiens du savoir, ainsi que le soutien à la transmission intergénérationnelle des connaissances, des valeurs et des pratiques de guérison autochtones. Il est important d'inclure les savoirs inuits et de consulter les Aînés et autres gardiens du savoir afin d'assurer un accompagnement ancré dans la culture. Cela dit, les intervenants doivent aussi reconnaître que certaines personnes autochtones ne sont pas nécessairement liées aux pratiques traditionnelles ou ne souhaitent pas y recourir. Une approche centrée sur la personne implique de respecter les préférences individuelles et de proposer les pratiques de guérison autochtones comme des options, sans présumer des besoins, afin de préserver l'autonomie et le choix.⁷⁰

Analyse intersectionnelle et analyse comparative entre les sexes adaptée aux réalités autochtones

Les approches intersectionnelles sont essentielles pour soutenir les femmes autochtones et les personnes de diverses identités de genre. Le cadre d'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) met en évidence que l'identité est façonnée par de multiples facteurs interreliés, notamment l'âge, la langue, le lieu de résidence, la sexualité et l'expérience historique. Ce cadre place les valeurs culturelles et les visions du monde inuites au cœur de l'analyse et encourage des interventions centrées sur la personne, adaptées au contexte de chaque survivante ou survivant.⁷¹

De plus, l'analyse comparative entre les sexes adaptée aux réalités autochtones, élaborée par l'Ontario Native Women's Association, offre une perspective permettant de comprendre comment les systèmes coloniaux influencent les réalités vécues par les femmes autochtones. Cette approche « va au-delà d'une seule perspective tout en reconnaissant les intersections qui façonnent les expériences des femmes autochtones » et invite les prestataires de services à s'interroger sur les effets spécifiques des politiques et des programmes.⁷² En complément, le concept de la vision à deux yeux, introduit par l'Aîné Albert Marshall, encourage l'intégration des forces des savoirs autochtones et des approches occidentales. En « regardant d'un œil » les connaissances autochtones et « de l'autre » les apports de la science occidentale, les prestataires de services peuvent développer une compréhension plus holistique et culturellement adaptée des enjeux sociaux et de santé complexes, ce qui renforce l'application concrète de cette analyse.⁷³

Il est important de souligner que les femmes autochtones ne forment pas un groupe homogène et que les approches uniformes ne sont pas appropriées. Les programmes doivent plutôt tenir compte des personnes qui accèdent aux services, des obstacles qu'elles rencontrent et des façons d'adapter les systèmes pour mieux répondre à leurs besoins.⁷⁴

69 Pauktuutit Inuit Women of Canada, *SAIMANIJK*, 25.

70 Ibid.

71 Ontario Native Women's Association, *Reconciliation*, 7–9.

72 Ibid.

73 Native Women's Association of Canada, *Bridging the Gap*, 11.

74 Ontario Native Women's Association, *Reconciliation*, 7–9.

Soutenir les personnes vivant de la violence conjugale ou sexuelle

Le soutien aux personnes survivantes nécessite de comprendre la complexité des décisions prises dans un contexte de relation abusive. Une personne peut demeurer dans une relation violente ou y retourner pour diverses raisons, notamment :

- une dépendance financière
- la peur de représailles
- des préoccupations pour les enfants
- des pressions communautaires
- une faible estime de soi
- des menaces visant des membres de la famille

La prise de décision est souvent complexe, en particulier lorsque les risques pour la sécurité augmentent lors d'une séparation. Plutôt que de se demander pourquoi une personne ne quitte pas la relation, une approche tenant compte des traumatismes met l'accent sur les éléments suivants :

- prioriser la sécurité
- reconnaître et valider les peurs
- soutenir l'autonomie
- encourager l'expression des craintes
- explorer des stratégies de sécurité
- rappeler que du soutien sera disponible lorsque la personne sera prête à demander de l'aide ⁷⁵

Il est essentiel de reconnaître le contrôle coercitif, puisque la violence ne se limite pas aux actes physiques et peut inclure des comportements visant à isoler, intimider et dominer. Les signes peuvent inclure :

- la surveillance des communications
- le contrôle des finances
- l'humiliation
- le harcèlement
- le contrôle des activités quotidiennes

La documentation peut inclure :

- des déclarations de la personne
- des rapports médicaux
- des témoignages
- des preuves numériques
- des traces d'isolement et d'utilisation des services

Afin d'assurer un soutien sécuritaire, les professionnels et les membres de la communauté doivent connaître des approches concrètes, notamment :

- comprendre les dynamiques de contrôle coercitif plutôt que de se limiter à des incidents isolés
- poser des questions sur le comportement du partenaire et les craintes de la personne, sans exercer de pression pour agir
- consigner de façon systématique les comportements de contrôle, même s'ils ne constituent pas des infractions criminelles, afin de soutenir d'éventuelles interventions
- orienter vers des ressources spécialisées, comme des maisons d'hébergement, des services de counseling, de défense des droits des victimes ou d'aide juridique
- offrir un soutien pratique, comme de l'aide pour le transport ou des références vers des banques alimentaires, lorsque pertinent
- adopter une attitude non jugeante et bienveillante, en respectant le rythme et les décisions de la personne ⁷⁶

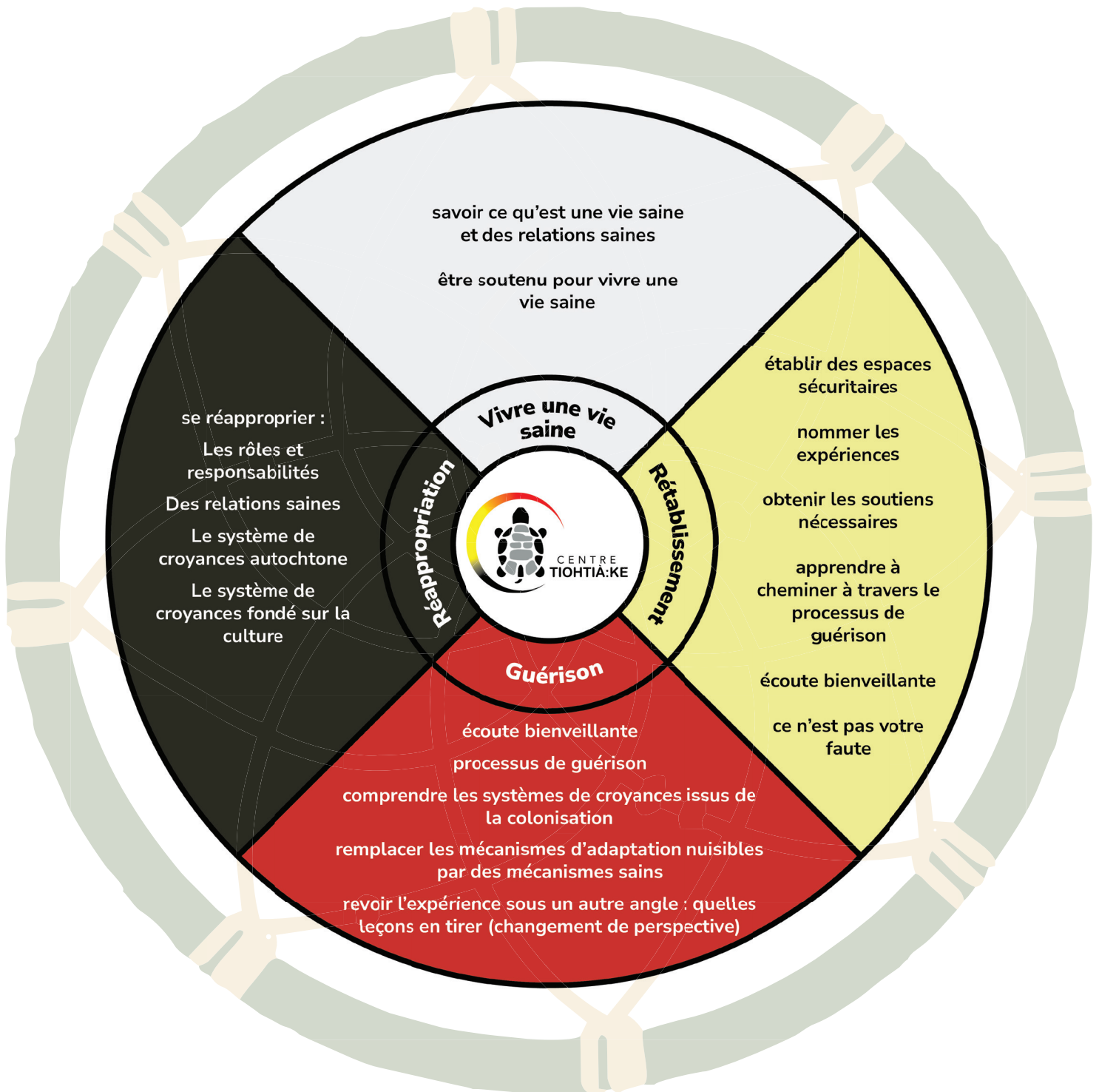
Ces mesures visent à renforcer la sécurité, la compréhension et l'accès aux ressources, sans encourager des interventions directes de la part de personnes non formées. En mettant ces outils à disposition, les communautés et les professionnels sont mieux outillés pour soutenir les personnes concernées si une intervention devient nécessaire.

⁷⁵ Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, *Le contrôle coercitif: Outil 2 – Police* (Montréal: RMFVVC, 2023) https://maisons-femmes.qc.ca/wp-content/uploads/2023/08/RMFVVC-Coercive-control-Outil2-police_web_compressed.pdf, 11.

⁷⁶ Ibid., 1-22.

Figure: 77

Adapté du cadre autochtone de l'Association des femmes autochtones de l'Ontario pour la guérison des violences sexuelles





Collaboration, orientation et soutien continu

Un soutien efficace repose sur une collaboration étroite avec des services spécialisés et culturellement adaptés. Les prestataires de services doivent bien connaître les ressources locales, notamment les services aux victimes, les maisons d'hébergement, les organismes autochtones, les services de counseling et les ressources communautaires (voir l'annexe A). Les personnes survivantes doivent être informées que ces services sont gratuits, confidentiels et respectueux de leur rythme, et qu'il est possible d'y accéder sans devoir quitter immédiatement un partenaire (voir l'annexe D).

Avant tout, soutenir les membres des communautés autochtones signifie écouter sans jugement, favoriser le choix et les liens, et mettre de l'avant les forces et la résilience. Comme le soulignent les organisations autochtones, la voix des femmes autochtones doit être intégrée à l'élaboration des programmes et des politiques, puisqu'elles sont « les mieux placées pour parler de leur propre réalité ». ⁷⁸ Lorsque les services tiennent compte des traumatismes historiques, de l'identité culturelle et des obstacles systémiques, tout en valorisant la dignité et l'autodétermination, ils deviennent plus accessibles, plus efficaces et plus propices à la guérison pour les personnes, les familles et les communautés autochtones. ⁷⁹

Le passage suivant est tiré d'un rapport du Task Group on Mental Wellness publié en 2023. Bien que ce rapport porte principalement sur les communautés éloignées, les principes et constats qui y sont présentés demeurent largement pertinents en contexte urbain, y compris dans la région de Montréal :

Utiliser la culture comme fondement et comme levier d'intervention

Les approches ancrées dans la culture doivent orienter tous les aspects des programmes et des services de prévention de la violence familiale. Le colonialisme, notamment le démantèlement des cultures, des familles et des pratiques traditionnelles des Premières Nations, des Inuit et des Métis, le déplacement des populations de leurs territoires ancestraux ainsi que le racisme systémique persistant, est à l'origine des problématiques actuelles liées à la violence familiale. Pour soutenir la guérison des communautés, la culture doit servir à la fois de fondement et d'intervention dans le travail lié à la violence familiale.

Renforcer un financement équitable, flexible et à long terme

Bien que des fonds gouvernementaux aient été accordés à court terme pour soutenir les organismes œuvrant en violence familiale durant la pandémie, un financement continu et équitable est nécessaire pour assurer la pérennité des programmes, des services et de la main-d'œuvre. Cela comprend également un soutien accru aux organismes afin d'améliorer la collecte de données et l'évaluation, leur permettant ainsi de mieux documenter leurs besoins dans le cadre de demandes de financement.

Adopter des approches multisectorielles et collaboratives

La violence familiale est un phénomène complexe qui touche plusieurs secteurs et nécessite une approche collaborative et multisectorielle. Une collaboration accrue entre les différents secteurs gouvernementaux et les partenaires est essentielle afin de faire progresser des solutions de financement durables, d'améliorer l'orientation dans les services et d'offrir des programmes et services intégrés, stables et cohérents.

⁷⁸ Ibid., 7–9.

⁷⁹ While no single intervention appropriate for all Indigenous communities, as healing traditions and social structures vary across Nations, several approaches have been widely embraced, including healing circles and storytelling practices.

For more, see: Fraser Mustard Institute, "Interventions for the Prevention of Family Violence," 35–37.





Poursuivre les travaux de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées

Pendant la pandémie, les maisons d'hébergement dans les communautés des Premières Nations, des Inuit et des Métis ont orienté leurs interventions en fonction des principes issus de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, notamment en matière de protection des femmes. Il est nécessaire de poursuivre et d'étendre ces efforts dans les communautés éloignées et isolées, en s'inspirant des pratiques exemplaires d'autres organisations quant à la mise en œuvre du financement et des occasions découlant de cette enquête

Prioriser l'accessibilité

Le besoin d'un soutien et d'un financement accru afin d'assurer l'accessibilité aux programmes et aux services a été identifié comme un enjeu majeur dans le secteur de la violence familiale au sein des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuit. Les communautés éloignées et isolées nécessitent un appui supplémentaire des gouvernements et des partenaires pour améliorer l'accès aux ressources et faciliter l'orientation vers les services et les maisons d'hébergement. L'accès peut être limité par une méconnaissance des services disponibles et par le manque d'infrastructures. L'accessibilité doit également tenir compte des besoins des personnes en situation de handicap. Un financement additionnel pour des services d'accompagnement est nécessaire afin d'assurer un accès équitable. Les mécanismes d'orientation doivent être inclusifs des personnes ²ELGBTQI+ ainsi que des hommes, dont les profils ne correspondent pas toujours à ceux habituellement accueillis en maison d'hébergement et qui peuvent rencontrer des obstacles pour accéder au soutien et à la sécurité dont ils ont besoin.»

Ce manuel se veut une introduction à la compréhension des contextes historiques et contemporains de la violence familiale dans les communautés autochtones au Canada. Nous espérons qu'il vous aidera à concevoir ou à adapter des programmes, des politiques et des systèmes qui non seulement répondent adéquatement aux situations de violence familiale, mais contribuent aussi activement à leur prévention au sein des communautés autochtones.

À la base, soutenir les membres des communautés autochtones nécessite de mobiliser nos positions individuelles et/ou organisationnelles ainsi que nos positions sociales pour écouter et amplifier les voix autochtones. Nous devons nous assurer que les approches demeurent ancrées dans les réalités vécues des communautés et adaptées à des besoins uniques et en constante évolution.

La guérison et le soutien commencent par le fait de s'asseoir et d'écouter la personne devant soi; il y a une grande force dans le simple fait de traiter chaque personne avec humanité et dignité.



80 Task Group on Mental Wellness, "Family Violence Prevention," 24.



Réseau de ressources et de soutien

REMARQUE : L'accès aux ressources ci-dessous peut être éprouvant ou (re)traumatisant pour certaines personnes. Lorsque possible, offrez d'accompagner les membres de la communauté dans leurs démarches (par exemple, en appelant ensemble) afin de favoriser leur sécurité psychologique et leur bien-être.

Ressources et organismes utiles

1.1. Services d'urgence et de crise

Ces services offrent un soutien immédiat et confidentiel aux personnes vivant des situations de violence, de crise ou d'exploitation :

Ressource	Service	Contact
SOS Violence Conjugale (24/7, bilingual)		Téléphone : 514-873-9010 (local Montréal, 24/7, bilingual) Téléphone : 1-800-363-9010 (toll-free, 24/7, bilingual) Text: 438-601-1211 (24/7, bilingual) Email: sos@sosviolenceconjugale.ca
LAFU* (Ligne d'aide financière d'urgence)	Ligne d'aide financière d'urgence pour les personnes fuyant une situation de violence	Téléphone : 1-833-363-5238 <i>*Seul-e un-e intervenant-e en contact direct avec une personne victime de violence conjugale ou sexuelle peut faire une demande d'aide financière d'urgence (voir : https://lafu.ca/en)</i>
Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être (Hope for Wellness Help Line)	Soutien immédiat en santé mentale et intervention de crise	Téléphone : 1-855-242-3310 (24/7) Site web et clavardage : https://www.espoirpourlemieuxetre.ca Soutien également offert en : Cri, Ojibwé (anishinaabemowin), Inuktitut (non disponible 24/7)
Info-aide violence sexuelle		Téléphone : 1-888-933-9007 Site web : https://infoaideviolencesexuelle.ca
Ligne d'urgence canadienne contre la traite des personnes		Téléphone : 1-833-900-1010
Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)	Intervention post-traumatique et psycho-judiciaire, information sur les droits et recours, soutien technique (ex. aide pour remplir des formulaires IVAC), accompagnement et référence vers des services spécialisés	Téléphone : 1-866-532-2822
Transit Secours (Shelter Movers)	Services gratuits de déménagement et d'entreposage pour les survivant-e-s de violence à travers le Canada	Site web : https://transitsecours.com/montreal/
Jeunesse, J'écoute (Kids Help Phone)	Soutien en santé mentale 24/7 partout au Canada pour les enfants, adolescent-e-s et jeunes adultes	Téléphone : 1-800-668-6868 (toll-free) Texto : PARLER au 686868
Québec Community and Social Services Helpline		Info-Social (211 Québec) : Composer 211

Ressource	Service	Contact
Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ)		514 935-6196
La Ligne Aide Maltraitance Adultes Aînés :		1-888-489-2287 Site web : https://lignemaltraitance.ca/fr
Women Aware – Ligne de soutienSupport Line:		Téléphone : 1-866-489-1110 Site web : https://www.womenaware.ca/fr/home/

Si vous pensez que vous ou une personne de votre entourage pourriez être victime de traite, de contrôle ou d'exploitation :

Appelez la Ligne d'urgence canadienne contre la traite des personnes: 1-833-900-1010

Trouvez un service de confiance pouvant offrir un espace sécuritaire

Entrez en contact avec des réseaux de soutien informés par les survivant-e-s

Site web : <https://safe-passage.ca/> (en anglais seulement)

1.2. Services dirigés par des Autochtones à Montréal

Ces organismes offrent des services culturellement sécurisants, dirigés par des Autochtones et ancrés dans la communauté:

Ressource	Service	Contact
Le Réseau : L'INDEX (Montréal)	L'INDEX est une base de données communautaire qui fournit des informations essentielles sur les programmes autochtones et les services destinés aux peuples autochtones à Tiohtià:ke/Montréal.	Site web : https://reseaumtlnetwork.com/index/
Native Women's Shelter of Montreal	Hébergement et soutien pour les femmes des Premières Nations, inuites et métisses, ainsi que leurs enfants	Site web : https://www.nwsm.info/ Téléphone : (514) 933-4688 ; Sans frais : 1-866-403-4688 Courriel : contactus@nwsm.info
Projet Iskweu	Sécurité et intervention auprès des femmes autochtones, en lien avec les femmes, filles et personnes 2ELGBTQI+ autochtones disparues et assassinées au Québec	Site web : https://www.nwsm.info/en/iskweu-project (en anglais seulement) Courriel : projectcoordinator.iskweu@nwsm.info Ligne de signalement (anonyme, non urgente) : 1-855-547-5938
Projet Square Cabot	Intervention de proximité, médiation et soutien auprès des personnes autochtones en milieu urbain, dans le secteur du Square Cabot (métro Atwater)	Site web : https://www.nwsm.info/en/cabot-square-project (en anglais seulement)
Miyoskamin	Hébergement de deuxième étape pour les femmes autochtones et leurs enfants	Site web : https://www.miyoskamin.com/ Courriel : info@miyoskamin.com
Saralikitaaq	Centre de pédiatrie sociale communautaire pour les enfants autochtones, en partenariat avec Miyoskamin	Site web : https://www.miyoskamin.com/saralikitaaq-clinic (en anglais seulement) Téléphone : (438) 380-6476 Courriel : info@saralikitaaq.com

Ressource	Service	Contact
Centre de justice des premiers peuples de Tiohtià:ke/Montréal	Soutien et accompagnement dans le système judiciaire pour la population autochtone de Montréal, programmes de guérison et de justice réparatrice, cercles de soutien animés par des Aîné.e-s	Site web : https://cjppm.org/fr/accueil/ Téléphone : (514) 840-9485 Adresse : 3500, avenue Laval, Montréal (Québec) H2X 3C8
Centre de santé autochtone de Tiohtià:ke (IHCT)	Clinique de soins urgents dirigée par des Autochtones, offrant notamment : <ul style="list-style-type: none"> • Accès à des médecins, infirmier-ère-s et services de navigation en santé • Programmes d'intervention • Programme de guérison pour les survivant.e-s de la Rafle des années 60 • Soutien en dépendances • Programmes dirigés par des Aîné.e-s • Services de guérison traditionnelle, etc. 	Heures : du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h Site web : https://www.ihct.ca/
Centre d'Amitié Autochtone de Montréal	Services communautaires, soutien culturel, clinique de santé autochtone	Site web : https://www.nfcm.org/fr/
P.A.Q. (Projet Autochtone du Québec)	Hébergement d'urgence, logement et services de soutien axés sur l'autonomisation et la réduction des méfaits	Site web : https://www.paqc.org/fr/ Téléphone : 514-879-3310 Pour joindre un-e intervenant-e psychosocial-e : 514-879-3310, poste 202 Courriel : info@paqc.org
Clinique de santé autochtone – Médecins du Monde		Lieux : Centre d'amitié autochtone de Montréal ; Refuge PAQ 1 Site web : https://www.nfcm.org/fr/notre-travail/clinique-de-sante-autochtone/ ; https://doctorsoftheworld.ca/help/indigenous-navigators
Tshuapamitin	Crée des espaces culturellement sécurisants où les jeunes autochtones trouvent du soutien, des opportunités et un sentiment d'appartenance	Site web : https://www.tshuapamitin.ca/

1.3. Services pour tous (services de soutien généraux)

Ces services sont accessibles à l'ensemble de la population, y compris aux personnes survivantes de violence et à leurs familles:

Ressource	Service	Contact
Centre pour les victimes d'agression sexuelle de Montréal (CVASM)		Site web : https://cvasm.org/
GAIHST Inc.	Soutien aux personnes ayant subi du harcèlement sexuel et/ou psychologique au travail	Site web : https://gaihst.qc.ca/
Sidalys	Différents types d'hébergement pour les personnes vulnérables et marginalisées vivant avec des infections transmissibles sexuellement et par le sang, incluant le VIH/sida	Site web : https://sidalys.org/
Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC):		Téléphone : 1-866-532-2822
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes		Téléphone : 514-878-9757 Site web : https://fmhf.ca/
Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF)		Site web : https://fqocf.org/
Réseau Montréal : L'INDEX		Site web : https://reseau.mtl.network.com/index/

1.4. Services pour les femmes et les personnes de la diversité de genre

Ces organismes offrent de l'hébergement, du counselling, de l'accompagnement et du soutien à long terme aux personnes survivantes de violence fondée sur le genre et de violence sexuelle :

Ressource	Service	Contact
Native Women's Shelter of Montreal	Hébergement et soutien pour les femmes des Premières Nations, inuites et métisses, ainsi que leurs enfants	Site web : https://www.nwsm.info/ Téléphone : (514) 933-4688 ; Sans frais : 1-866-403-4688 Courriel : contactus@nwsm.info
LogiFem	Soutien et hébergement pour les femmes et les enfants, visant à favoriser l'autonomisation et à briser le cycle de l'itinérance afin de reconstruire leur vie	Téléphone : 514-939-3172 Site web : https://logifem.org/fr/
Femmes averties		Ligne de soutien : 1-866-489-1110 Site web : https://www.womenaware.ca/fr/home/
Collectif consenti (anciennement le CALACS de l'Ouest)	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel	Site web : https://collectifconsenti.ca/
CALACS Trêve pour Elles	Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel	Site web : https://trevepourelles.org/ Téléphone : 514-251-0323
Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS)		Site web : https://rqcalacs.qc.ca/ CALACS à Montréal : http://agressionsexuellemontreal.ca/reseau-des-services-en/reseau-communautaire-en/calacs-en (en anglais seulement)
Hébergement femmes (Sheltersafe)	Fournit de l'information et une carte interactive pour aider les femmes et leurs enfants partout au Canada à trouver le refuge le plus proche pour leur sécurité et leur soutien	Site web : https://hebergementfemmes.ca/
Application iHEAL	Application gratuite, privée et sécurisée qui aide les femmes au Canada ayant vécu de la violence de la part d'un partenaire actuel ou passé à trouver des stratégies personnalisées pour assurer leur sécurité et leur bien-être	Site Web : https://ihealapp.ca/fr/

1.5. Services pour les enfants, les jeunes et les familles

Ces services soutiennent les enfants et les familles touchés par la violence, les traumatismes et l'exploitation, y compris des services culturellement ancrés pour les jeunes autochtones :

Ressource	Service	Contact
Saralikitaaq	Centre de pédiatrie sociale communautaire pour les enfants autochtones (en partenariat avec Miyoskamin)	Site web : https://www.miyoskamin.com/saralikitaaq-clinic (en anglais seulement) Téléphone : (438) 380-6476 Courriel : info@saralikitaaq.com
Programme Sphères	Soutien aux jeunes (12 à 24 ans) à Montréal ayant vécu de l'exploitation sexuelle (passée ou actuelle)	Site web : https://www.programmespheres.ca/ (en anglais seulement)
Ékip Jeunesse	Offre du matériel et des ressources aux jeunes vulnérables âgé-e-s de 16 à 25 ans, incluant les jeunes en transition hors de la protection de la jeunesse. Fournit des vêtements, des titres de transport, de la nourriture, une trousse de départ en appartement, des produits d'hygiène, ainsi que des références pour répondre à leurs besoins.	Adresse : 5498, rue Hochelaga, porte B, local 575, Montréal (Québec) Site web : https://www.ekipseunesse.ca/fr/ Plus d'informations : https://montreal.citynews.ca/2026/02/26/ekip-jeunesse-montreal-youth-transition-protection-services/ (en anglais seulement)

Ressource	Service	Contact
Maison Oxygène Montréal (hommes / pères)	Hébergement temporaire et soutien psychosocial pour les pères vivant des difficultés personnelles, sociales, familiales ou conjugales, avec un accent sur le renforcement du lien avec leurs enfants	Site web : https://carrefourfamilial.com/maison-oxygene-montreal/ Téléphone : 514-655-6625 Courriel : oxygene@carrefourfamilial.com
Parents anonymes	Service d'écoute pour les parents éprouvant des difficultés avec leurs enfants (24/7)	Téléphone : (514) 288-5555
Jeunesse, J'écoute (Kids Help Phone)	Soutien en santé mentale 24/7 partout au Canada pour les enfants, adolescent·e·s et jeunes adultes	Téléphone : 1-800-668-6868 (sans frais) Texto : PARLER au 686868
AidezMoiSVP.ca (NeedHelpNow.ca)	Aide les adolescent·e·s à faire cesser la diffusion d'images ou de vidéos à caractère sexuel et offre du soutien tout au long du processus	Site web : https://needhelpnow.ca/fr/
Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ)	Permet de signaler une situation préoccupante ou de croire que la sécurité ou le développement d'un enfant est compromis	Site web : https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/enfance/protection-de-la-jeunesse Téléphone : 514-935-6196
En Marge 12-17	Services individuels ou de groupe pour les parents de jeunes en fugue touchés par la prostitution et/ou la consommation de substances. Le programme jeunesse offre du soutien, de l'hébergement et des appartements supervisés (Montréal). Les consultations téléphoniques ne sont pas limitées au territoire.	Téléphone : 1-514-849-7117 Site web : https://www.enmarge1217.ca/
Fondation Marie-Vincent	Services de counselling permettant de référer un enfant vers des services thérapeutiques pour les victimes de violence sexuelle	Téléphone : 1-877-285-0505 Site web : https://marie-vincent.org/
Lignes d'aide importantes – Hôpital de Montréal pour enfants		Site web : https://hopitaldemontrealpourenfants.ca/services-dassistance-telephonique/
Tshuapamitin	Crée des espaces culturellement sécurisants où les jeunes autochtones trouvent du soutien, des opportunités et un sentiment d'appartenance	Site web : https://www.tshuapamitin.ca/

1.6. Services pour les hommes

Ressource	Service	Contact
Cercles de partage dirigés par des Aîné·e·s et programmes de soutien à Montréal		Don Barnaby – Services de soutien en dépendances et traumatismes, IHCT Courriel : don.barnaby@icloud.com Téléphone : 514-434-8136 ; ou 514-482-8557 (IHCT) Mike Standup – Guérisseur traditionnel / enseignant traditionnel (Traditional Healer/Teacher) Téléphone : 514-482-8557 (IHCT) Delbert Sampson et Jean Stevenson Téléphone : 514-840-9485 (Centre de justice des premiers peuples de Tiohtià:ke/Montréal)

Ressource	Service	Contact
À cœur d'homme	Réseau de 46 organismes communautaires offrant du soutien aux hommes ayant des comportements violents en contexte conjugal ou familial. Références vers des services dans différentes régions du Québec.	Téléphone : 1-877-660-7799 Site web : https://www.aceurdhomme.com/
Criphase	Centre de ressources et d'intervention pour les hommes victimes d'abus sexuels et leurs proches	Site web : https://criphase.org/fr
Centre de ressources pour hommes de Montréal	Accueil et soutien pour les hommes vivant des difficultés	Site web : https://www.crhmontreal.ca/ Téléphone : 514-355-8300
Groupe Amorce	Prévention, évaluation, thérapie et soutien par les pairs pour les hommes ayant commis des infractions sexuelles ou ressentant une attirance sexuelle envers des enfants ou des adolescent-e-s, qu'ils aient agi ou non sur ces impulsions	Site web : https://groupeamorce.com/ Téléphone : 514-355-8064
Maison Oxygène Montreal	Hébergement temporaire et soutien psychosocial pour les pères vivant des difficultés personnelles, sociales, familiales ou conjugales, avec un accent sur le renforcement du lien avec leurs enfants	Site web : https://carrefourfamilial.com/maison-oxygene-montreal/ Téléphone : 514-655-6625 Courriel : oxygene@carrefourfamilial.com
Option	Soutien, suivi et psychothérapie pour les adultes (hommes et femmes) ayant recours à la violence dans leurs relations conjugales ou familiales	Site web : https://optionalternative.org/ Téléphone : 514-527-1657
PRO-GAM	Aide les hommes à prendre responsabilité de leurs comportements violents envers leur partenaire et leurs enfants. Les séances de psychothérapie visent à soutenir la recherche d'alternatives à la violence. Services en personne à Montréal.	Site web : http://www.pro-gam.ca/fr/accueil.html Téléphone : 514-270-8462
Regroupement des organismes pour hommes de l'île de Montréal	Regroupe des organismes montréalais offrant des services aux hommes afin de renforcer la collaboration, porter une voix commune sur les besoins des hommes et améliorer le soutien offert	Site web : https://www.rohim.net/
Separated Fathers Inc.	Références et soutien pour les hommes et les pères séparés dans les transitions familiales après une rupture, avec un accent sur le bien-être, la coparentalité et le lien père-enfant	Site web : https://www.peres-separes.qc.ca/
Service d'aide aux conjoints (SAC)	Soutien pour les hommes vivant des difficultés relationnelles (ruptures, conflits, jalousie, violence conjugale)	Site web : https://www.serviceaideconjoints.org/fr/ Téléphone : 514-384-6296
Réseau Maisons Oxygène	Les pères et leurs enfants peuvent accéder à de l'hébergement d'urgence, du soutien et des références vers d'autres services. Présence à travers la province. Certains points de service offrent des services en anglais, selon les équipes en place.	Site web : https://maisonsoxygene.ca/nous-contacter/ Téléphone : 438-504-4000 Courriel : reseau@maisonsoxygene.ca

1.7. Services spécifiques aux Inuit

Ces services offrent des soutiens culturellement pertinents et adaptés aux personnes et aux communautés inuites :

Ressource	Service	Contact
Qavvivik, Centre de santé familiale et communautaire inuit	Destiné aux Inuit vivant dans le sud du Québec. Qavvivik vise à améliorer la santé des Siqinirmiut (Inuit vivant dans le sud) en offrant et en facilitant l'accès à des services culturellement adaptés, sécurisants et responsables envers la communauté.	Site web : https://www.qavvivik.ca/fr Courriel : infoqavvivik@gmail.com Téléphone : 514-373-4596
Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être (Hope for Wellness Help Line)	Soutien immédiat en santé mentale et intervention de crise	Téléphone : 1-855-242-3310 (24/7) Site web et clavardage : https://www.espoirpourlemieuxetre.ca Soutien également offert en : Cri, Ojibwé (anishinaabemowin), Inuktitut (non disponible 24/7)
Tunngasuvvingat Inuit	Programmation culturelle, services sociaux, soutien en santé et soutien communautaire	Téléphone : 613-565-5885 Courriel : info@tunngasuvvingatinuit.ca
Inuit Tapiriit Kanatami (ITK)	Défense des droits à l'échelle nationale, initiatives en santé et programmes culturels pour les communautés inuites	
Réseaux de soutien pour les survivant-e-s inuit de la Rafle des années 60		Site web : https://sixtiesscoopnetwork.org/
La Fondation de guérison de la rafle des années soixante (National Sixties Scoop Healing Foundation of Canada)	Programmes de guérison et de réconciliation, soutien culturel, services en santé mentale et initiatives éducatives	Phone: 866-848-0025 Email: info@60sscoopfoundation.ca

1.8. Services juridiques, judiciaires et d'aide aux victimes

Ces services offrent du soutien pour la navigation juridique, l'accompagnement au tribunal, la défense des droits des victimes et les démarches liées au système de justice :

Ressource	Service	Contact
Centre de justice des premiers peuples de Tiohtià:ke/Montréal	Soutien et accompagnement dans le système judiciaire pour la population autochtone de Montréal, services aux victimes, programmes de guérison et de justice réparatrice, cercles de partage animés par des Aîné-e-s	Site web : https://cjppm.org/fr/accueil/ Téléphone : 514-840-9485 Courriel : info@justicemontreal.ca Adresse : 3500, avenue Laval, Montréal/Tiohtià:ke (Québec), H2X 3C8
SPVM (Service de police de la Ville de Montréal) – Agent de liaison autochtone		Alexandre Blouin-Dussault (mat. 7659), Division de la prévention et de la sécurité urbaine Courriel : a.blouindussault@spvm.qc.ca Cellulaire : (514) 502-4873 Adresse : 1441, rue Saint-Urbain, 6e étage, Montréal (Québec), H2X 2M6
Info-Crime Montréal	Moyen anonyme et confidentiel de signaler un incident à la police	Site web : https://www.infocrimemontreal.ca/
Rebâtir	4 heures de conseils juridiques GRATUITS et confidentiels pour les personnes victimes de violence sexuelle et conjugale	Site web : https://www.rebatir.ca/index.htm Téléphone : 1-833-REBÂTIR (1-833-732-2847) Courriel : projet@rebatir.ca
Principe de Jordan	Principe centré sur l'enfant visant à garantir que les enfants des Premières Nations reçoivent les services dont ils ont besoin, au moment où ils en ont besoin	Téléphone (demande de financement urgent) : 1-833-PJ-ENFAN (1-833-753-6326) Site web : https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1568396296543/1582657596387 ; https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1568396042341/1568396159824
Bureau de consultation jeunesse (BCJ)	Ligne d'aide pour les jeunes en difficulté souhaitant obtenir de l'information ou connaître leurs droits	Téléphone : (514) 270-9760 (ligne d'intervention) ou (514) 274-9887 (administration)
Commission des services juridiques (Aide juridique Québec)		Site web : https://www.csj.qc.ca/commission-des-services-juridiques/

Ressource	Service	Contact
Centres d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC)		Site web : https://cavac.qc.ca/ Téléphone : 1-866-532-2822
Plaidoyer-Victimes	Défend et promeut les droits et intérêts collectifs des personnes victimes d'actes criminels	Site web : https://plaidoyervictimes.ca/
À cœur d'homme	Réseau de 46 organismes communautaires offrant du soutien aux hommes ayant des comportements violents en contexte conjugal ou familial. Références vers des services dans différentes régions du Québec. Demander les services disponibles en anglais, au besoin.	Téléphone : 1-877-660-7799 Site web : https://www.acoeurdhomme.com/

1.9. Ressources et liens de soutien pour les survivant-e-s de la Rafle des années 1960 (60s Scoop Survivors)

Ressource	Service	Contact
La Fondation de guérison de la rafle des années soixante (National Sixties Scoop Healing Foundation of Canada)	Programmes de guérison et de réconciliation, soutien culturel, services en santé mentale et initiatives éducatives	Site web : https://www.sixtiesscoophealingfoundation.ca/fr/accueil Téléphone : 1-866-848-0025 Courriel : info@60sscoopfoundation.ca
Réseaux de soutien pour les survivant-e-s inuit de la Rafle des années 60	Offre des ressources permettant aux survivant-e-s de partager leurs histoires et de se connecter avec d'autres	Site web : https://sixtiesscoopnetwork.org/ Courriel : info@60sscoop.com
The Indigenous Foundation	Offre de l'éducation et des ressources sur les enjeux autochtones	Site web : https://www.theindigenousfoundation.org/ Contact : Utiliser le formulaire de contact sur le site web
Ligne de crise nationale des pensionnats indiens (National Indian Residential School Crisis Line)	Intervention de crise, soutien émotionnel et services de référence pour les survivant-e-s de la Rafle des années 60 et des pensionnats	Téléphone : 1-866-925-4419 (24/7)
Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être (Hope for Wellness Help Line)	Soutien immédiat en santé mentale et intervention de crise	Téléphone : 1-855-242-3310 (24/7) Site web et clavardage : https://www.espoirpourelmieuxetre.ca Soutien également offert en : Cri, Ojibwé (anishinaabemowin), Inuktitut (non disponible 24/7)
Association des femmes autochtones du Canada (AFAC/NWAC) The Canadian Centre for Child Protection	Défense des droits, programmes culturels, services de santé et de bien-être, et soutien juridique pour les femmes autochtones et leurs familles	Site web : https://afac-pna.ca/contact/ ; www.nwac.ca Téléphone : 1-800-461-4043 Courriel : reception@nwac.ca
Centre canadien de protection de l'enfance	Soutien et ressources pour les survivant-e-s d'exploitation des enfants, incluant les personnes touchées par la Rafle des années 60.	Site web : https://protectchildren.ca/fr/ Téléphone : 1-800-532-9135 Courriel : contact@protectchildren.ca
Assemblée des Premières Nations (APN/AFN)	Défense des droits, élaboration de politiques et services de soutien pour les communautés des Premières Nations, incluant les survivant-e-s de la Rafle des années 60	Site web : https://afn.ca/fr/accueil/ Téléphone : 1-866-869-6789 Courriel : info@afn.ca
Le Centre national pour la vérité et la réconciliation (CNVR)	Ressources et matériel éducatif sur les impacts de la Rafle des années 60 et d'autres politiques coloniales	Site web : https://nctr.ca/?lang=fr Téléphone : 1-888-872-5554 Courriel : info@trc.ca

Ressource	Service	Contact
First Nations Health Authority (FNHA)	Programmes de santé et de bien-être, services en santé mentale et soutien culturel pour les communautés des Premières Nations	Site web : www.fnha.ca Téléphone : 1-844-364-7878 Courriel : info@fnha.ca
Inuit Tapiriit Kanatami (ITK)	Défense des droits, programmes de santé et soutien culturel pour les communautés inuites	Site web : www.itk.ca Téléphone : 1-613-238-8181 Courriel : info@itk.ca
Fondation autochtone de l'espoir (Legacy of Hope Foundation)	Ressources éducatives, expositions et initiatives de guérison liées à la Rafle des années 60 et aux pensionnats	Site web : https://legacyofhope.ca/fr/ Téléphone : 1-877-553-7177 Courriel : info@legacyofhope.ca
BearPaw Legal Education & Resource Centre (situé en Alberta, mais peut contenir des informations pertinentes)	Éducation juridique, ressources et soutien pour les personnes autochtones, incluant les survivant-e-s de la Rafle des années 60	Site web : www.bearpawlegalresources.ca Téléphone : 1-780-451-4002 Courriel : info@bearpawlegalresources.ca
Tungasuvvingat Inuit	Services de santé et services sociaux, soutien culturel et programmes communautaires pour les Inuit	Site web : https://tiontario.ca/ Téléphone : 1-613-565-5885 Courriel : info@tungasuvvingatinuit.ca

Outils en ligne et répertoires de ressources

1.10. Ressources en matière de lutte contre la traite de personnes

Ces ressources offrent des orientations pour repérer les situations de traite, soutenir les survivant-e-s et orienter les personnes vers des services sécuritaires :

Ressource	Contact
Carrefour de ressources Passage sûr (Safe Passage)	Site Web : https://safe-passage.ca/safe-passage-resource-hub/ (en anglais seulement)
Livret de prévention de la violence communautaire (trousse anti-traite)	Site Web : https://safe-passage.ca/wp-content/uploads/2022/09/violence_prevention-community_member_booklet.pdf (en anglais seulement)

1.11. Guides et répertoires de ressources

Ressource	Service	Contact
Ressources en non-violence – Femmes Autochtones du Québec		Site Web : https://faq-qnw.org/dossiers/non-violence/
Femmes Autochtones du Québec – Guide de ressources en prévention de la violence familiale pour les Premières Nations du Québec (bilingue)		Site Web : https://faq-qnw.org/wp-content/uploads/2022/01/Guide-des-ressources-en-violence-familiale-a%CC%80-lintention-des-Premie%CC%80res-Nations-du-Que%CC%81bec-2e-e%CC%81dition-Family-Violence-Prevention-Resource-Guide-for-Quebec-First-Nations.pdf
Guide 211 Grand Montréal : organismes pour les personnes autochtones	santé et services sociaux, logement, soutien communautaire, emploi, services gouvernementaux	Site Web : https://www.211qc.ca/autochtones
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador		Site Web : www.cssspnql.com
Soutien en matière de violence conjugale – Gouvernement du Québec		Site Web : https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/violences/violence-conjugale

Ressource	Contact
Agence de la santé publique du Canada – Répertoire des services en matière de violence familiale	Site Web : https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/arretons-violence-familiale/services.html
Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	Site Web : https://www.maisons-femmes.qc.ca/violence-conjugale/
Contrôle coercitif – outils visuels (gratuits à imprimer)	Site Web : https://www.maisons-femmes.qc.ca/publications/
Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (réseau de maisons)	Site Web : https://fmhf.ca/
Criphase – Centre de ressources et d'intervention pour hommes abusés sexuellement et leur entourage	Site Web : https://criphase.org/fr

Formation et documentation pour les intervenant·e·s

1.12. Guides d'intervention et trousse d'outils

Ressource	Contact
You Are Not Alone : une trousse pour les femmes, les filles et les personnes de la diversité de genre autochtones fuyant la violence conjugale	Site Web (PDF) : https://ncpei.com/wp-content/uploads/2023/01/2018-Yana-Handbook-English-Final-1.pdf (en anglais seulement)
L'Association des femmes autochtones du Canada	Site Safe Passage : https://nwac.ca/wg2stgd/mmiwg2s/safe-passage/ Site principal : https://nwac.ca/
Trousse anti-traite Safe Passage (PDF)	Lien : https://safe-passage.ca/wp-content/uploads/2022/09/violence-prevention-community_member_booklet.pdf (en anglais seulement)
Info-aid violence sexuelle	Site Web : https://infoaideviolencesexuelle.ca/
Mettre fin à votre bail comme locataire en cas de violence sexuelle, conjugale ou envers un enfant	Site Web : https://www.quebec.ca/habitation-territoire/location/bail/fin-bail-violence-conjugale-agression-sexuelle
Trousse de logement pour les animaux de compagnie – L'Association des femmes autochtones du Canada	Site Web : https://nwac.ca/wp-content/uploads/2025/05/Safe-Passage-Pets.pdf (en anglais seulement)

1.13. Lectures et documents de référence (pour un apprentissage approfondi)

Ces documents soutiennent des pratiques d'intervention culturellement sécurisantes, tenant compte des traumatismes et centrées sur les survivant·e·s :

Ressource	Contact
Boîte à outils sur le contrôle coercitif, par le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale	Site Web (documents téléchargeables) : https://maisons-femmes.qc.ca/campagnes-de-sensibilisation/ameliorer-la-pratique-judiciaire-pour-accroitre-la-securite-des-femmes-victimes-de-violence-conjugale/
Femmes Autochtones du Québec	Site Web : https://faq-qnw.org/dossiers/non-violence/
Guide pour la création d'environnements plus sécurisants pour les peuples autochtones	Site Web : https://iphcc.ca/wp-content/uploads/2022/08/NE_IIKAANIGAANA_TOOLKIT.pdf (en anglais seulement)
Trousse d'outils de la Nation Anishinabek	Site Web : https://www.anishinabek.ca/Flipbooks/Nshiimenhiig.html (en anglais seulement)
Livre – Indigenous Relations: Insights, Tips & Suggestions to Make Reconciliation a Reality, par Bob Joseph (2019)	

NOTE : La section « Références et ressources consultées » ci-dessous peut être consultée pour d'autres recommandations de lecture approfondie.

1.14. Possibilités de formation pour le personnel des organisations

En complément des trousseaux d'outils et des documents de référence, la formation continue du personnel est essentielle pour permettre aux organisations de répondre à la violence familiale de manière culturellement sécurisante, tenant compte des traumatismes et de la violence, et centrée sur les survivant-e-s.

Ces possibilités de formation soutiennent le renforcement des capacités du personnel en matière d'approches tenant compte des traumatismes et de la violence, de sécurité culturelle, de sensibilisation à la violence familiale et de pratiques centrées sur les survivant-e-s. Les organisations sont encouragées à s'engager dans un développement professionnel continu afin d'assurer des services sécuritaires, culturellement adaptés et efficaces :

Ressource	Contact
Marie-Vincent – Formation pour les professionnel-le-s travaillant auprès des enfants et des adolescent-e-s	Site Web : https://marie-vincent.org/se-former/former-des-professionnels
CAAN : Honorer nos esprits – prévention de la violence sexiste (formation en personne)	Site Web : https://www.caan.ca/honouring-our-spirits-gender-base-violence-framework-project/
Option – Formation et séminaires cliniques en violence conjugale	Site Web : https://optionalternative.org/formations-et-seminaires-cliniques/
Agence de la santé publique du Canada – Documents d'éducation et de sensibilisation destinés aux clients et aux personnes aux prises avec la violence familiale	Site Web : https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/arretons-violence-familiale/documents-education-sensibilisations-clients-personnes-violence-familiale.html
Module de formation RISE (Reconnaître et intervenir face à la traite de personnes)	Site Web : https://rise.articulate.com/share/KwyBpdzzOST8L1D9K5aNyQINcJEcGfM8#/ (en anglais seulement)
Western University – Certificat en violence fondée sur le genre et prévention	Site Web : https://wcs.uwo.ca/public/category/courseCategoryCertificateProfile.do?method=load&certificateld=36588957 (en anglais seulement)
Projet VEGA (Violence, Evidence, Guidance, Action) – Ateliers (Université McMaster)	Site Web : https://vegaproject.mcmaster.ca/seminaires/
Luna : Centre de défense des enfants et des jeunes – infos et ressources	Site Web : https://www.lunacentre.ca/resources (en anglais seulement)
Formations Criphase (intervention auprès des hommes, visant à mieux outiller les professionnel-le-s et les organisations face aux violences sexuelles vécues par les hommes)	Site Web : https://criphase.org/fr/services/nos-formations
Partners in Prevention – livre numérique sur la violence émotionnelle et verbale (Dr Jeanne King)	Site Web : https://partners-in-prevention.org/wp-content/uploads/2025/12/Emotional_Verbal_Abuse_eBook_DrJeanneKing_2009c.pdf (en anglais seulement)
Agence de la santé publique du Canada – Comprendre la violence familiale	Site Web : https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/arretons-violence-familiale/apprenez-violence-familiale.html
Agence de la santé publique du Canada – Aperçu de la violence familiale	Site Web : https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/promotion-sante/arretons-violence-familiale/violence-familiale.html

Programme des services de santé non assurés (SSNA)

Ressource	Service	Contact
Programme des services de santé non assurés (SSNA)	Couverture d'une gamme de prestations de santé pour les client-e-s admissibles des Premières Nations et les Inuit, lorsque ces services ne sont pas couverts par des programmes sociaux, des régimes d'assurance privés ou les régimes d'assurance maladie provinciaux ou territoriaux.	Site Web : https://www.sac-isc.gc.ca/fra/1572537161086/1572537234517 Téléphone : 1 877 483-1575
<p>Processus de remboursement : https://nihb-ssna.express-scripts.ca/fr/0205140506092019/12/1206 *</p> <p>Comment contester une décision : www.sac-isc.gc.ca/eng/1579792696583/1579792732972</p> <p>Admissibilité : Membres des Premières Nations, Inuit, ainsi que les enfants de moins de 2 ans dont un parent est admissible au programme SSNA</p> <p>Territoire couvert : Canada</p> <p>Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 18 h 00</p> <p>Financement : fédéral</p> <p>Statut juridique : programme du gouvernement fédéral</p>		

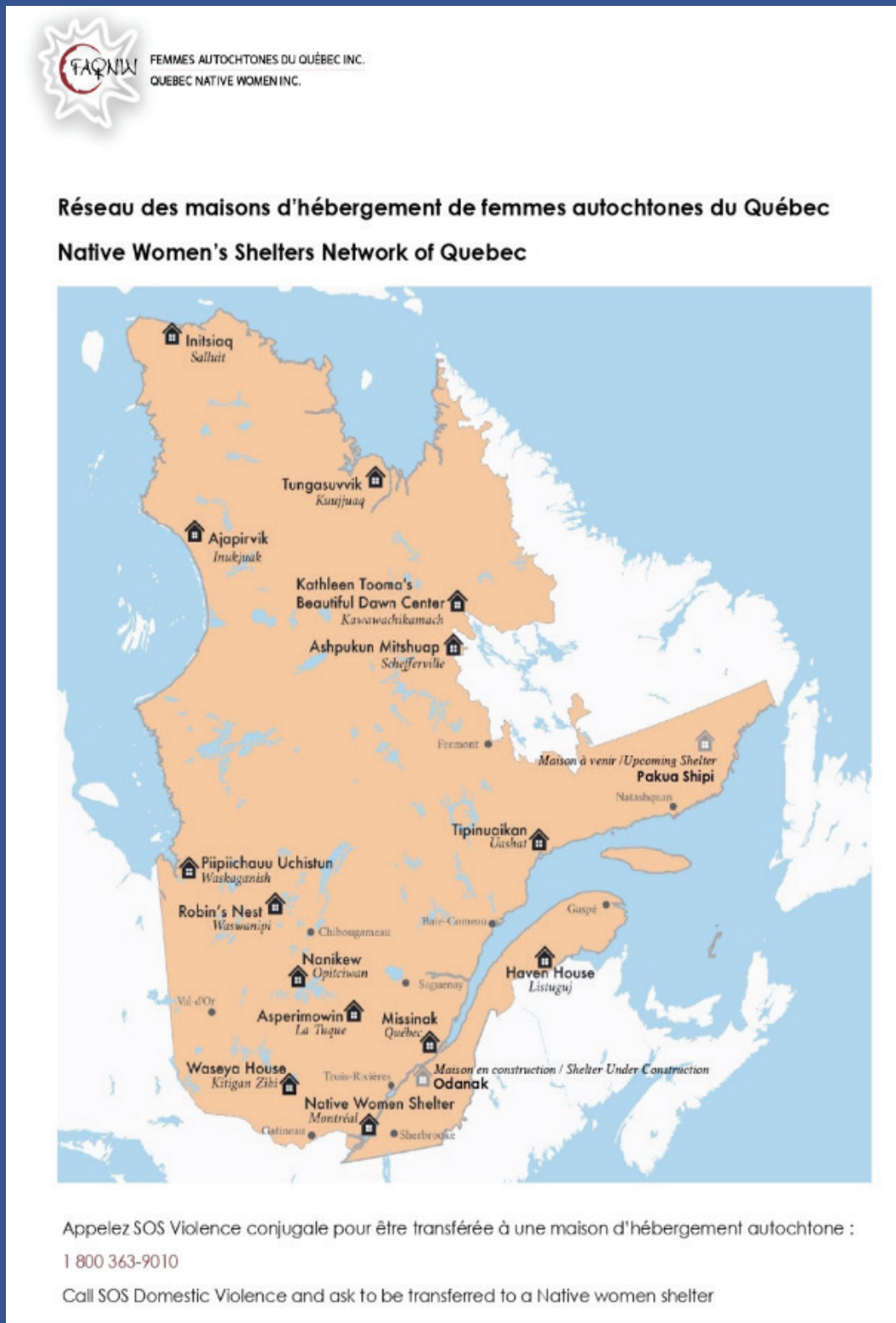
References and Resources Consulted

- Andersson, Neil, and Amy Nahwegahbow. "Family Violence and the Need for Prevention Research in First Nations, Inuit, and Métis Communities." *Pimatisiwin* 8, no. 2 (2010): 9–33.
- Assembly of First Nations. "Housing Investments in First Nations Communities." *Closing the Infrastructure Gap*. Accessed March 6, 2026. <https://afn.ca/economy-infrastructure/infrastructure/closing-the-infrastructure-gap/housing/>
- . *Murdered and Missing Indigenous Women and Girls*. Accessed February 21, 2026. <https://afn.ca/rights-justice/murdered-missing-indigenous-women-girls/>.
- Canada, Department of Justice. *Child Abuse Is Wrong: What Can I Do?* Ottawa: Government of Canada, 2017. https://www.justice.gc.ca/eng/rp-pr/cj-jp/fv-vf/caw-mei/pdf/caw_2017.pdf.
- . *Family Violence in Canada: General Information*. Accessed February 21, 2026. <https://www.justice.gc.ca/eng/cj-jp/fv-vf/about-appropos.html>.
- . *HELP Toolkit: Identifying and Responding to Family Violence for Family Law Legal Advisers*. Ottawa: Government of Canada. <https://www.justice.gc.ca/eng/fl-df/help-aide/docs/help-toolkit.pdf>.
- Canada, Women and Gender Equality. *Gender-Based Violence and Indigenous Peoples*. Accessed February 21, 2026. <https://www.canada.ca/en/women-gender-equality/gender-based-violence/ending-gbv-indigenous.html>.
- Canadian Centre to End Human Trafficking. "At Cabot Square, Presence Is the Intervention." December 16, 2025. <https://ccteh.ca/at-cabot-square-presence-is-the-intervention/>.
- Canadian Geographic. "Housing." *Indigenous Peoples at Lasof Canada*. Canadian Geographic, June 4, 2018. <https://indigenouspeoplesatlasofcanada.ca/article/housing/>.
- Canadian Red Cross. *Ten Steps Manual*. https://cdn.redcross.ca/prodmedia/crc/documents/Where-We-Work/Canada/Yukon-%20NWT-%20Nunavut/Ten-Steps-Manual_English-PDF.pdf.
- CBC News. "Missing and Murdered Indigenous Women remembered in Montreal march." CBC News. October 5, 2025. <https://www.cbc.ca/news/canada/montreal/missing-and-murdered-indigenous-women-montreal-1.7651555>.
- Cheung, Zachary. "Community memorial honours unhoused Indigenous lives at Montreal's Cabot Square." *CityNews Montréal*. November 28, 2025. <https://montreal.citynews.ca/2025/11/28/community-memorial-unhoused-indigenous-lives/>.
- Commission d'enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. *Reclaiming Power and Place: The Final Report of the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls*, Volume 1a. 2019. https://www.mmivg-ffada.ca/wp-content/uploads/2019/06/Final_Report_Vol_1a-1.pdf.
- Department of Justice Canada. "Abuse in Intimate Relationships: What You Need to Know, Part 2: Family Violence." Government of Canada. Accessed February 23, 2026. <https://www.justice.gc.ca/eng/rp-pr/cj-jp/fv-vf/aiv-mei/p2.html#a17>.
- EQUIP Health Care. *Top Things Any Provider Can Do to Support People Experiencing Violence*. 2018. <https://equiphealthcare.ca/files/2019/12/Top-things-support-people-Jan-15-2018-1.pdf>.
- . TVIC Background. Vancouver: University of British Columbia, 2024.
- . *Trauma- and Violence-Informed Care Resources*. Accessed February 21, 2026. <https://equiphealthcare.ca/resources/trauma-and-violence-informed-care/>.
- . *EQUIP Gender-Based Violence Tool: Vicarious Trauma*. 2019. <https://equiphealthcare.ca/files/2019/12/EQUIP-GTV-Tool-Vicarious-Trauma-Nov-25-2019.pdf>.
- Femmes Autochtones du Québec (FAQ). *The Aboriginal Approach to Family Violence*. 2022. <https://faq-qnw.org/wp-content/uploads/2022/01/The-Aboriginal-Approach-to-Family-Violence.pdf>.
- First Nations Shelter and Transition Services (FNWS). *Emergency First Peoples Network* (EFPN). Accessed February 21, 2026. <https://www.efpn-q-nw.org/>.
- Fraser Mustard Institute for Human Development. "Interventions for the Prevention of Family Violence in Indigenous Populations." Accessed March 1, 2026. <https://socialwork.utoronto.ca/wp-content/uploads/2022/08/Policy-Brief-Family-Violence-Jan19-reduced.pdf>.
- GBV Learning Network. "Issue 25: Gender-Based Violence Learning Network Newsletter." Accessed March 1, 2026. <https://www.gbvlearningnetwork.ca/our-work/issuebased-newsletters/Issue-25/index.html>.
- . "Issue 36: Resisting Vicarious Trauma in Gender-Based Violence Work: Opportunities for Fostering Vicarious Resilience and Collective Well-Being." Accessed March 1, 2026. https://www.gbvlearningnetwork.ca/our-work/issuebased-newsletters/issue-36/Issue_36.pdf.
- . "Issue 42: Supporting Survivors with Animals in Contexts of Intimate Partner Violence." Accessed March 1, 2026. <https://www.gbvlearningnetwork.ca/our-work/issuebased-newsletters/issue-42/Issue-42-EN1.pdf>.
- Government of Canada. "Government of Canada's apology for the Nunavik Dog Slaughter." Accessed February 27, 2026. <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/en/g/1732300419996/1732300456676>.
- Homeless Hub. "Indigenous Peoples." Accessed March 1, 2026. <https://homelesshub.ca/collection/population-groups/indigenous-peoples/>.
- House of Commons. Standing Committee on Indigenous and Northern Affairs. *The Effects of the Housing Shortage on Indigenous Peoples in Canada*. 44th Parliament, 1st sess. Ottawa: House of Commons, June 2022. <https://www.ourcommons.ca/Content/Committee/441/INAN/Reports/RP11862143/inanrp03/inanrp03-e.pdf>.
- Human Rights Canada. "Missing and Murdered Indigenous Women, Girls and 2SLGBTQI+ People." Resource Guide. Canada Museum for Human Rights. Accessed February 28, 2026. <https://humanrights.ca/resource-guide/missing-and-murdered-indigenous-women-girls-and-2slgbtqi-people>.
- Indigenous Circle Against Family Violence (NICAFV). *National Indigenous Circle Against Family Violence*. Accessed February 21, 2026. <https://www.nicafv.ca/>.
- Indigenous Services Canada. *Hope for Wellness Helpline*. Accessed February 21, 2026. <https://www.sac-isc.gc.ca/eng/1576089519527/1576089566478>.
- Kyle, Kate, and Juanita Taylor. "A Pregnancy Almost Denied." CBC News. May 20, 2025. <https://www.cbc.ca/news/interactives/features/forced-sterilization>.
- Miles, Rosalin M., Maddison I. Chow, Gemma Tomasky, Shannon S. D. Bredin, Kai L. Kaufman, and Darren E. R. Warburton. 2023. "Wholistic Versus Holistic: Words Matter for Indigenous Peoples." *The Health & Fitness Journal of Canada* 16 (3):3-7. <https://doi.org/10.14288/hfj.v16i3.830>.
- Native Women's Association of Canada. *Bridging the Gap: SMS Toolkit*. Gatineau, QC: Native Women's Association of Canada, 2025. https://nwac-afac.ca/assets-documents/SMS-Toolkit_EN_2025_2026-01-29-191311_yfao.pdf.
- Ontario Native Women's Association. *Journey to Safe Spaces*. https://www.onwa.ca/_files/ugd/33ed0c_1a2b7218396c4c71b2d4537052ca47cd.pdf
- . *Reconciliation with Indigenous Women*. https://b4e22b9b-d826-44fb-9a3f-afec0456de56.filesusr.com/ugd/4eaa9c_be059fe0cd844671839aef58558d893d.pdf
- Pauktuutit Inuit Women of Canada. *Saimaniik Toolkit*. 2025. https://pauktuutit.ca/wp-content/uploads/2025/03/Saimaniik-Toolkit_ENG.pdf.
- . *Pauktuutit Inuit Women of Canada*. Accessed February 21, 2026. <https://pauktuutit.ca/>.
- Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale (RMFVVC). *Le contrôle coercitif: Outil 2 – Police*. Montréal: RMFVVC, 2023. https://maisons-femmes.qc.ca/wp-content/uploads/2023/08/RMFVVC-Coercive-control-Outil2-police_web_compressed.pdf.
- . *Main manifestations, and examples, of coercive control*. Montréal: RMFVVC, 2022. https://maisons-femmes.qc.ca/wp-content/uploads/2022/10/EN_napperon_coercive_control_web.pdf.
- Réseau de la santé et des services sociaux de Montréal. *Cultural Manual for Foster Parents Adopting Indigenous Children*. 2018. <https://reseauinltnetwork.com/wp-content/uploads/2018/12/Cultural-Manual-for-foster-parents.pdf>.
- Safe Passage. *Safe Passage Resource Hub*. Accessed February 21, 2026. <https://safepassage.ca/safe-passage-resource-hub/>.
- . *Community Member Booklet: Violence Prevention and Anti-Trafficking Toolkit*. 2022. https://safe-passage.ca/wp-content/uploads/2022/09/violence_prevention-community_member_booklet.pdf.
- Saturviit Inuit Women's Association of Nunavik. *Saturviit Inuit Women's Association*. Accessed February 21, 2026. <https://saturviit.ca/contact/>.
- Shift: The Project to End Domestic Violence. *Engaging Men and Boys in Domestic Violence Prevention: Opportunities and Promising Approaches*. Calgary: University of Calgary, 2013. <https://ucalgary.scholaris.ca/server/api/core/bitstreams/a820daf3-78d7-4d3e-aa15-77390405bc12/content>
- Street Safe Self Defence Canada. "Indigenous Self Defence Training." Accessed February 23, 2026. <https://streetsafeselfdefence.com/indigenous-self-defence/>.
- The Task Group on Mental Wellness. "Family Violence Prevention." 2023. https://fpwc.ca/wp-content/uploads/2024/02/NPH-Family-Violence-Prevention-Report_EN_Final_Digital_Low-res.pdf.
- Vancouver Coastal Health and Government of British Columbia. *Vicarious Trauma and Resilience: Self-Care and Organizational Strategies to Support Wellness*. https://www2.gov.bc.ca/assets/gov/health/managing-your-health/mental-health-substance-use/child-teen-mental-health/vicarious_trauma_and_organization_resource_list.pdf.
- Women and Gender Equality Canada. *Resources for Professionals: Stop Family Violence*. Government of Canada. Accessed February 21, 2026. <https://www.canada.ca/en/public-health/services/health-promotion/stop-family-violence/services.html>.
- Québec Native Women (Femmes Autochtones du Québec). *Aahpotah – A Healing Journey to Address Gender-Based Violence*. Accessed February 21, 2026.

Annexe A

Carte des maisons d'hébergement pour femmes autochtones au Québec

Figure: <https://faq-qnw.org/en/projects/non-violence/>



Annexe B

Glossaire des termes pertinents (1/2)

Figure: 81

Glossaire	
Sécurité culturelle	Un état dans lequel un fournisseur de services reconnaît et s'efforce de corriger les déséquilibres de pouvoir inhérents au système. Cela se traduit par un environnement exempt de racisme et de discrimination, où les personnes se sentent en sécurité pour recevoir des services.
Contrôle coercitif	Formes de contrôle et de violence génératrices de peur utilisées par une personne, notamment par l'usage de menaces et de la force, afin d'influencer ou de réguler le comportement d'une autre personne ; cela peut inclure la restriction de l'accès d'une personne à l'école, au travail ou aux services de santé, ainsi que son isolement de ses amis et de sa famille.
Ordonnance d'intervention communautaire (OIC)	Un outil prévu dans la Loi sur l'intervention en matière de violence familiale (FAIA) qui peut exiger que les auteurs et les victimes participent à des interventions communautaires, telles que des services de counseling traditionnels inuits.
Harcèlement criminel	Comportement répété qui engendre une crainte pour la sécurité d'une personne ou celle de ses proches, incluant des comportements comme suivre, surveiller ou traquer une personne, ou encore établir des contacts non désirés, abusifs et répétés par appels téléphoniques, messages textes, courriels ou médias sociaux ; également appelé harcèlement obsessionnel (stalking).
Cyberviolence	L'utilisation des technologies pour causer du tort, en personne ou virtuellement, notamment en surveillant et en suivant la localisation d'une personne afin de l'humilier, de l'intimider ou de lui nuire ; également appelée violence facilitée par la technologie.
Décolonisation	Il n'existe pas de définition standard de la décolonisation. Toutefois, dans le contexte des communautés inuites et de la violence entre partenaires intimes (VPI), elle peut être comprise comme des actions qui reconnaissent et s'éloignent des idées et comportements nuisibles envers les Inuits issus de la colonisation. La décolonisation implique également une reprise du pouvoir et du contrôle par les populations colonisées.
Ordonnance de protection d'urgence (OPU)	Un outil prévu dans la Loi sur l'intervention en matière de violence familiale qui restreint certains comportements de l'agresseur et lui interdit d'entrer en contact avec la ou les victimes.
Violence émotionnelle	Désigne également la violence psychologique et comprend les insultes, l'humiliation, l'intimidation, les menaces et le dénigrement d'une personne.
Loi sur l'intervention en matière de violence familiale (FAIA)	Une loi civile a été adoptée au Nunavut en 2008 afin de prévenir et de réduire l'escalade de la violence familiale. Elle est fondée sur les valeurs et les principes inuits et offre des outils et des possibilités pour traiter la violence en dehors du système de justice pénale traditionnel.
Abus financier	Contrôle ou utilisation abusive de l'argent, des biens ou d'autres ressources économiques par des moyens financiers, notamment en contrôlant la capacité d'un partenaire à accéder à un emploi ou à des études.
Consentement préalable, libre et éclairé (CPLE)	Le CPLE est le droit spécifique des peuples autochtones de donner ou de refuser leur consentement à des interventions susceptibles d'avoir des répercussions sur eux et leurs territoires. Il est reconnu et affirmé dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (DNUDPA). Le terme libre signifie que le consentement est donné en l'absence de coercition, de manipulation ou d'intimidation. Le terme préalable signifie que le consentement est sollicité bien avant le début des activités proposées. Le terme éclairé signifie que de l'information sur le projet ou l'activité proposée est communiquée avant et tout au long du processus.
Violence fondée sur le genre (VFG)	La VFG est le préjudice infligé à une personne en raison de son genre, de son identité de genre, de son expression de genre ou de son genre perçu.
Principe Gladue	Principe appliqué en cour criminelle selon lequel les circonstances particulières et les expériences des personnes autochtones accusées sont prises en compte lors de la détermination de la peine, notamment leur parcours et les effets du colonialisme et de la discrimination. Les principes Gladue obligent les juges à envisager des solutions de rechange à l'incarcération qui sont adaptées à l'héritage et aux liens culturels des personnes autochtones, comme la justice réparatrice. Cela peut inclure des accusations liées à des formes de violence physique, sexuelle, spirituelle, financière et émotionnelle (psychologique), ainsi que des comportements de contrôle exercés par un partenaire intime.

81 Pauktuutit Inuit Women of Canada, SAIMANIIK: Survivors of Intimate Partner Violence and the Family Justice System Response Training Resource, https://pauktuutit.ca/wp-content/uploads/2025/03/Saimaniik-Toolkit_ENG.pdf, 6.

Annexe C

Glossaire des termes pertinents (2/2)

Figure: 82

Homophobie	La haine ou d'autres formes de rejet sont exprimées envers des personnes qui sont gaies ou perçues comme telles. Les manifestations d'homophobie peuvent inclure des propos dénigrants, l'exclusion et la violence ciblée.	Violence sexuelle	Actes sexuels commis sans consentement, menaces de conséquences négatives en cas de refus de participer à une activité sexuelle, utilisation de commentaires sexuels dénigrants et de propos à caractère sexuel dégradants.
Intersectionnalité	Renvoie aux façons complexes dont la vie des personnes est façonnée par leurs identités sociales, les systèmes d'oppression et les interactions entre ces facteurs.	Racisme systémique	Il s'agit du niveau le plus élevé de racisme, également appelé racisme structurel ou institutionnel. Le racisme systémique entraîne une répartition inégale du pouvoir et des ressources pour les personnes racisées, y compris les Inuits. Cela peut se traduire par des inégalités en matière d'accès à un logement sécuritaire, à de l'eau potable, à une alimentation nutritive, à la sécurité, à des possibilités d'éducation et aux soins de santé.
Violence entre partenaires intimes (VPI)	Peut inclure des formes de violence physique, sexuelle, spirituelle, financière et émotionnelle (psychologique), ainsi que des comportements de contrôle exercés par un partenaire intime.	Transphobie	Haïne et rejet envers les personnes transgenres ou celles qui expriment leur genre en dehors des normes sociales rigides. Les comportements transphobes peuvent inclure la négation de leur identité, le fait de poser des questions excessivement personnelles, ainsi que des formes de violence ciblée.
Inuit Nunangat	Le territoire ancestral des Inuits au Canada comprend les régions visées par des revendications territoriales du Nunavut, du Nunavik (dans le nord du Québec), du Nunatsiavut (dans le nord du Labrador) et de la région désignée des Inuvialuit dans les Territoires du Nord-Ouest. Il englobe la terre, l'eau et la glace.	Approche tenant compte des traumatismes	Consiste à être conscient, à comprendre, à anticiper et à répondre aux besoins particuliers des personnes ayant vécu des traumatismes, notamment en prenant des mesures pour réduire les risques de retraumatisation, comme la promotion d'environnements favorisant la guérison et le rétablissement. Cette approche déplace l'attention des fournisseurs de services de « Quel est votre problème? » vers « Qu'est-ce qui vous est arrivé? ».
Inuit Qaujimagajuqangit (IQ)	Le savoir traditionnel inuit comprend les croyances, les lois, les principes, les valeurs, les compétences et les façons d'être.	Soins tenant compte des traumatismes et de la violence (STTV)	Il s'agit d'une version élargie de l'approche tenant compte des traumatismes. Les STTV accordent une attention particulière à la compréhension et à l'inclusion des contextes de violence passés, en cours et institutionnels.
Violence physique	La violence consiste à utiliser la force physique, comme frapper, donner des coups, pousser, couper, étrangler, etc., ou à menacer d'utiliser la force physique pour faire du mal à une personne.	Passation de services accompagnée (warm handoff)	Il s'agit d'un transfert de prise en charge entre professionnels, incluant la personne qui accède aux services. Par exemple, cela peut consister à présenter la personne au prochain fournisseur de services et à l'accompagner, dans la mesure du possible, à ses rendez-vous. Les personnes bénéficiant d'une passation de services accompagnée sont plus susceptibles de s'engager dans les services.
Qallunaat	Mot en inuktitut utilisé pour désigner les colonisateurs blancs et les descendants de colons blancs.		
Contrainte reproductive	Contrôle des choix reproductifs, tels que les issues de grossesse et l'accès aux services de santé reproductive.		
Justice réparatrice	Ensemble de principes et d'approches en matière de justice qui visent à réparer les torts en permettant à la ou aux personnes ayant causé le préjudice, à celles qui en ont été affectées et à la communauté de collaborer afin de trouver une solution appropriée et significative.		

Annexe D

Que se passe-t-il si... ?

Que se passe-t-il si vous signalez la personne qui vous a fait du mal ?

Si vous avez subi une agression, vous devriez en informer la police. Celle-ci pourrait porter des accusations contre la personne responsable.

La police peut procéder à une arrestation si elle estime qu'une infraction a été commise. Dans ce cas, la personne pourrait être détenue pendant quelques heures jusqu'à l'audience de mise en liberté sous caution, ou plus longtemps, selon la décision du tribunal.

Si vous craignez pour votre sécurité, vous pouvez demander à être informé avant la remise en liberté de la personne. Assurez-vous que la police dispose de vos coordonnées.

Le tribunal peut imposer des conditions à la remise en liberté. Par exemple, la personne pourrait ne pas être autorisée à communiquer avec vous ni à vous approcher. Si ces conditions ne sont pas respectées, elle peut être arrêtée de nouveau.

Si vous avez peur pour votre sécurité lors de la remise en liberté, vous pourriez envisager de vous rendre dans un endroit sûr, comme une maison d'hébergement.

Dans certaines provinces et certains territoires, il est possible d'obtenir une ordonnance civile en matière de violence familiale. Il peut s'agir, par exemple, d'une ordonnance du tribunal interdisant à la personne de communiquer avec vous ou de vous contacter. Cette ordonnance peut aussi vous permettre de demeurer dans le domicile familial pendant une certaine période. Vous pouvez demander un avis juridique pour en savoir plus sur les démarches à suivre.

Que se passe-t-il si la police porte des accusations contre la personne ?

Si la personne plaide coupable, le juge déterminera la peine. Celle-ci peut inclure une amende ou une probation. La personne pourrait également devoir suivre des séances de counseling. Le juge peut aussi imposer une peine d'emprisonnement. Pour prendre sa décision, il tiendra compte de plusieurs facteurs, notamment s'il s'agit d'une première infraction et de la gravité des faits.

Si vous avez peur, vous pouvez en parler au procureur de la Couronne ou à un intervenant des services aux victimes. Si une probation est imposée, elle peut être assortie de conditions.

Si la personne plaide non coupable, un procès aura lieu. Celui-ci peut débuter plusieurs mois plus tard. Vous pourriez être appelé à témoigner. Il est parfois possible de témoigner derrière un écran ou à partir d'une autre salle par vidéoconférence, afin de ne pas avoir à voir la personne. Vous pouvez également être accompagné d'une personne de confiance, comme un proche, si cela vous aide à vous sentir plus en sécurité.

Si la personne est reconnue coupable, le juge déterminera la peine, qui peut inclure une amende, une probation ou une peine d'emprisonnement.

Vous pouvez demander au procureur de la Couronne de vous orienter vers les services aux victimes dans votre province ou territoire. Ces services peuvent vous accompagner et vous expliquer le déroulement du processus judiciaire.

Annexe E

Guide en deux pages pour soutenir les victimes de violence en situation d'urgence

1. Assurer la sécurité immédiate

Si une personne est en danger immédiat, appelez le 911.

Si la situation est urgente sans être menaçante pour la vie, aidez la personne à entrer en contact avec des services de crise spécialisés.

Soutiens d'urgence essentiels :

SOS violence conjugale (24/7) – Soutien de crise, orientation vers des maisons d'hébergement et élaboration de plans de sécurité

- Téléphone : 1-800-363-9010 (sans frais, 24/7, bilingue)
- Texto : 438-601-1211 (24/7, bilingue)
- Renseignez-vous sur le LAFU (L'aide financière d'urgence), qui peut offrir une aide financière d'urgence pour quitter une situation de violence

Ligne d'aide en matière de violence sexuelle

- Téléphone : 514-933-9007 (Montréal, 24/7, bilingue)
- Téléphone : 1-888-933-9007 (sans frais, 24/7, bilingue)
- Clavardage en ligne (24/7)

Ligne d'écoute Espoir pour le mieux-être – Soutien 24/7 pour les peuples autochtones partout au Canada

- Téléphone : 1-855-242-3310
- Clavardage en ligne :

CAVAC (Centre d'aide aux victimes d'actes criminels) – Soutien gratuit et confidentiel aux victimes d'actes criminels

- Téléphone : 1-866-532-2822

Autres options :

- Maisons d'hébergement locales pour femmes (p. ex. Foyer pour femmes autochtones de Montréal)
- Site Web Safe Passage – Conseils et ressources pour les personnes quittant une situation de violence

Ressource recommandée :

“You Are Not Alone: A Toolkit for Indigenous Women, Girls, and Gender-Diverse People Escaping Domestic Violence”

- <https://ncpei.com/wp-content/uploads/2023/01/2018-Yana-Handbook-English-Final-1.pdf> (disponible en anglais seulement)

Annexe E

2. Utiliser l'approche « ESVAS »

Lorsqu'une personne dévoile une situation de violence, les intervenants peuvent s'appuyer sur l'approche ESVAS pour orienter leur réponse :

Écouter

- Écoutez attentivement, avec empathie et sans jugement. Soyez attentif aux signes indiquant que la personne pourrait vivre de la violence.
- Exemple : « Cela semble vraiment difficile. »

S'informer

- Évaluer et répondre aux besoins et aux préoccupations de la personne (émotionnels, physiques, sociaux et pratiques — par exemple, la garde d'enfants).
- Exemple : Exemples : « De quoi avez-vous besoin en ce moment ? », « Comment puis-je te soutenir le mieux ? »

Valider

- Montrez que vous comprenez et croyez son vécu. Si la personne révèle de la violence, rassurez-la en lui rappelant qu'elle n'est pas responsable.
- Exemples : « Vous avez traversé beaucoup d'épreuves. » « Personne ne mérite d'être traité ainsi. »

Améliorer la sécurité

- Discuter des moyens de réduire les risques de préjudice supplémentaire.
- Exemples : « Je suis vraiment préoccupé par votre sécurité. » « J'aimerais vous aider à établir un plan de sécurité. »

Soutenir

- Aider la personne à accéder à de l'information, à des services et à des réseaux de soutien.
- Exemple : « Serait-il possible pour vous que nous contactions quelqu'un qui pourrait vous aider? »

84

3. Établir des liens avec des soutiens à long terme

Une fois les besoins immédiats en matière de sécurité pris en charge, aidez la personne à être orientée vers des services stables et culturellement sécuritaires pouvant offrir un accompagnement et des soins continus (voir le Réseau de ressources et de soutien).

Ces services peuvent inclure :

- **Centre de Santé Autochtone de Tiohtià:ke** : Offre des approches de guérison autochtones et occidentales, incluant l'accès à des Aînés, des médecins, des infirmières, des spécialistes en santé mentale et des travailleurs sociaux.
- **Miyoskamin** : Service de logement transitoire pour les femmes autochtones.
- **Centre de justice des premiers peuples de Tiohtià:ke/Montréal** : Soutien aux personnes impliquées dans le système de justice (p. ex. Programme de services aux victimes).
- **Centre d'amitié autochtone de Montréal** : Services communautaires et programmes culturels..
- **INDEX** : Base de données communautaire fournissant de l'information sur les programmes et services autochtones à Tiohtià:ke/Montréal.



Indigenous Health Centre of Tiohtià:ke

2100 ave de Marlowe, Suite 236,
Montreal, Quebec, H4A 3L5

Phone: 514-482-8557
www.ihct.ca